



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le jeudi 17 février 2022

Président : M. Sven Spengemann



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 17 février 2022

• (1540)

[Français]

Le président (M. Sven Spengemann (Mississauga—Lake-shore, Lib.)): Soyez les bienvenus, chers collègues, à la septième réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Conformément à la motion adoptée le 31 janvier dernier, le Comité se réunit au sujet de la situation actuelle en Éthiopie.

[Traduction]

Comme toujours, des services d'interprétation sont à votre disposition. Il suffit de cliquer sur l'icône de globe au bas de votre écran.

Pour les députés qui participent en personne, veuillez garder à l'esprit les directives du Bureau de régie interne concernant le port du masque ainsi que les protocoles en matière de santé.

[Français]

Veuillez également noter qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran.

[Traduction]

Avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme.

[Français]

Lorsque vous avez la parole, exprimez-vous lentement et clairement, et lorsque vous ne parlez pas, veuillez mettre votre micro en sourdine.

[Traduction]

Je vous rappelle que tous les commentaires des membres et des témoins doivent être adressés à la présidence.

Pour les questions d'ordre administratif, je rappelle aux membres, et j'informe également notre groupe de témoins, que j'utiliserai un rappel très semblable pour indiquer qu'il reste 30 secondes à votre temps de parole ou de témoignage. Lorsque vous voyez le carton jaune, veuillez essayer de conclure la discussion afin que nous puissions passer au député ou à l'intervenant suivant.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

[Traduction]

Nous recevons cet après-midi Tarik Khan, sous-ministre adjoint par intérim du Secteur de l'Afrique subsaharienne du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

[Français]

Nous recevons également Hilary Childs-Adams, conseillère spéciale pour l'Éthiopie, Secteur de l'Afrique subsaharienne.

[Traduction]

Nous accueillons aussi Stephen Salewicz, directeur général, Assistance humanitaire internationale, ainsi que Gwyn Kutz, directrice générale, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix.

J'ai été informé que le sous-ministre adjoint par intérim Khan présentera la déclaration liminaire de cinq minutes.

Monsieur, je vous donne la parole, puis nous passerons aux questions des députés. Allez-y s'il vous plaît.

M. Tarik Khan (sous-ministre adjoint par intérim, Secteur de l'Afrique subsaharienne, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci, monsieur le président, et bon après-midi, mesdames et messieurs.

[Français]

Bonjour, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Depuis que ma prédécesseure s'est présentée à ce comité, en mars 2021, le Canada a continué d'agir de manière proactive et constructive devant l'aggravation de la crise humanitaire et l'intensification du conflit en Éthiopie.

Toutefois, cette crise persiste et continue d'avoir de graves répercussions sur le plan humanitaire, ainsi que sur les droits de la personne, pour la population civile en Éthiopie.

[Traduction]

Au cours de la dernière année, les affrontements armés en Éthiopie se sont intensifiés considérablement. Cette situation a entraîné une forte augmentation des besoins humanitaires dans le Nord de l'Éthiopie, où plus de neuf millions de personnes ont maintenant besoin d'aide humanitaire. Ces besoins ont atteint un niveau catastrophique au Tigré, en particulier.

Toutes les parties continuent de commettre des exactions et des violations des droits de la personne. Les tensions interethniques se sont aggravées, et les forces érythréennes restent sur le territoire éthiopien. C'est ce que nous disent des témoins oculaires indépendants et les médias, y compris les Canadiens qui ont des amis et de la famille dans les États touchés.

Affaires mondiales Canada continue de donner la priorité à la sécurité, à la sûreté et à la prestation de services consulaires aux Canadiens. Depuis le début de ce conflit, nous poursuivons trois objectifs: premièrement, obtenir la cessation des hostilités et aider à la recherche d'une solution politique; deuxièmement, plaider pour un accès humanitaire immédiat et sans entrave ainsi que pour la protection des civils dans le Tigré et dans les autres régions touchées; et troisièmement, plaider pour que les responsables d'exactions et d'atteintes aux droits de la personne aient à répondre de leurs actes.

Les démarches politiques et diplomatiques soutenues du Canada au cours de la dernière année ont donné une impulsion aux efforts de paix.

Le premier ministre Trudeau s'est entretenu à quatre reprises avec le premier ministre Abiy depuis novembre 2021. Il lui a demandé de participer de manière constructive aux efforts de médiation, de faciliter l'accès humanitaire et de veiller à ce que les auteurs de violations des droits de la personne aient à répondre de leurs actes. La ministre des Affaires étrangères, Mme Joly, s'est entretenue avec son homologue éthiopien, le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Mekonnen, en novembre 2021. Elle lui a demandé de garantir un accès humanitaire immédiat et a réaffirmé le soutien du Canada à un rapport d'enquête conjoint sur les violations des droits de la personne, réalisé par le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et la Commission éthiopienne des droits de la personne.

Le premier ministre et les ministres ont parlé avec une pluralité de leaders internationaux et de ministres étrangers afin de galvaniser l'action internationale.

Ces démarches politiques soutenues ont été accompagnées par notre action diplomatique sur le terrain en Éthiopie. Notre ambassadeur en Éthiopie rencontre régulièrement les représentants d'organisations de défense des droits de la personne ainsi que les responsables des administrations locales et du gouvernement éthiopien pour promouvoir les trois objectifs que j'ai décrits précédemment.

Nous mettons tout en œuvre pour promouvoir et soutenir les efforts de médiation, le premier pas vers une paix durable. Cela comprend un soutien financier aux efforts du haut représentant de l'Union africaine Obasanjo. Nous sommes prêts à fournir plus d'appui.

[Français]

On constate un certain progrès. Depuis quelques semaines, le gouvernement et le Front de libération du peuple du Tigré, ou FLPT, semblent tous les deux plus réceptifs aux efforts de médiation. Le gouvernement a libéré certains prisonniers politiques, les affrontements armés ont diminué et un processus de dialogue national s'est engagé. La voie de la médiation est essentielle pour garantir la fin du conflit.

Nos représentants diplomatiques ont aussi indiqué clairement que le blocus de l'aide humanitaire était inadmissible et qu'il devait cesser. Ils ont insisté sur la nécessité de protéger les civils en Éthiopie auprès des parties au conflit et des Nations unies.

[Traduction]

En outre, le ministère s'emploie à promouvoir et à protéger les droits de la personne en Éthiopie, ainsi qu'à faire en sorte que les personnes responsables d'abus et de violations des droits de la personne, y compris les violences sexuelles et sexistes, répondent de leurs actes. Le ministère a octroyé jusqu'à 600 000 \$ au Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme pour l'aider à en-

quêter — conjointement avec la Commission éthiopienne des droits de l'homme — sur les violations perpétrées au Tigré.

Nous nous assurons que l'aide canadienne n'est pas dirigée vers le gouvernement éthiopien ni aucune autre partie au conflit. Nous avons également plaidé avec succès auprès des conseils d'administration des institutions financières internationales pour que celles-ci examinent plus rigoureusement tous leurs projets en Éthiopie, en s'assurant qu'aucune partie au conflit ne bénéficie de l'aide internationale au développement.

Comme future orientation, le Canada appuiera davantage la prévention et le règlement des conflits, ainsi que le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Nous verrons à ce que notre aide tienne compte de l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix et la sécurité dont l'Éthiopie a besoin.

De concert avec des pays africains partenaires et des pays aux vues similaires, le Canada continuera de chercher une solution à ce conflit pluridimensionnel qui menace la sécurité de l'Éthiopie et de ses voisins.

Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Khan, merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux tours de questions des membres. Le premier tour comprend quatre segments de six minutes chacun. Cet après-midi, c'est M. Chong qui ouvre le bal.

La parole est à vous pour six minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires des Affaires étrangères d'avoir accepté de se présenter devant nous aujourd'hui. J'aimerais commencer par demander aux fonctionnaires s'ils ont ou non communiqué avec le Forum des fédérations. Je le demande, parce que le Forum des fédérations est une organisation canadienne que le gouvernement fédéral finance. Je crois qu'il a été impliqué en Éthiopie dans le passé. Dans la déclaration liminaire, l'un des trois objectifs du gouvernement est d'obtenir la cessation des hostilités et d'aider à la recherche d'une solution politique. Je me demande si des organisations non gouvernementales comme le Forum des fédérations ont été mobilisées à cette fin.

● (1545)

M. Tarik Khan: Merci, monsieur le président.

Voulez-vous que je réponde à cette question dès maintenant?

L'hon. Michael Chong: Oui, ce serait formidable.

Le président: Oui, monsieur Khan. Il n'est pas nécessaire de revenir à la présidence. Les membres ont la possibilité de gérer leurs discussions pendant le temps qui leur est alloué.

Je vous remercie beaucoup. Allez-y, je vous prie.

M. Tarik Khan: Très bien, je vous remercie.

Le Forum des fédérations est un partenaire important d'Affaires mondiales Canada, et, bien sûr, nous reconnaissons le travail qu'il accomplit pour soutenir le fédéralisme dans le cadre de l'aide qu'il apporte à un certain nombre de pays dans le monde. Nous avons actuellement, je crois, un projet de développement avec le Forum des fédérations et nous sommes en communication étroite avec cette organisation.

L'hon. Michael Chong: Est-ce que cette ONG travaille activement avec le ministère des Affaires étrangères pour fournir des idées et des suggestions sur la façon dont une solution politique peut être trouvée à la crise en Éthiopie?

M. Tarik Khan: Merci.

Le projet que nous avons actuellement a bien sûr connu quelques retards en raison de la situation sur le terrain en Éthiopie. C'est un projet qui est évalué à 8,5 millions de dollars. Il doit se terminer en 2023. Nous avons une conversation en cours avec eux sur la capacité de soutenir le travail qu'ils font dans l'environnement actuel. Je voudrais simplement répéter qu'il est difficile pour eux de faire leur travail dans le contexte actuel.

L'hon. Michael Chong: L'administration Biden a exécuté un décret en septembre de l'année dernière autorisant le secrétaire d'État à imposer des sanctions à certaines personnes en ce qui concerne les violations des droits de la personne en Éthiopie. En novembre dernier, le secrétaire d'État Blinken a annoncé que les États-Unis imposaient des sanctions à six personnes associées au gouvernement et au parti au pouvoir en Érythrée. Le gouvernement du Canada a-t-il envisagé d'imposer des sanctions liées au conflit en Éthiopie?

M. Tarik Khan: Les sanctions demeurent un outil très important qui peut être utilisé dans des situations comme celle-là. Nous n'avons pas appliqué de sanctions; cependant, c'est toujours un outil dont il faut tenir compte. Nous avons déployé d'autres outils diplomatiques et politiques pour exercer des pressions sur le gouvernement éthiopien, et bien sûr, nous avons soulevé toutes les questions liées aux violations des droits de la personne et à la responsabilité de ces violations parmi tous les acteurs et toutes les parties au conflit.

À la lumière de l'ouverture actuelle que nous constatons en faveur d'une certaine paix et d'un certain dialogue entre les parties, il s'agit bien entendu d'un outil qui pourrait être envisagé dans ce contexte actuel. Nous reconnaissons que les États-Unis ont imposé ces sanctions aux Érythréens mentionnés et à une entité. Comme je l'ai dit, l'option des sanctions demeure quelque chose que nous analysons constamment et dont nous tenons compte en ce qui concerne le moment de l'utiliser.

L'hon. Michael Chong: J'ai une question très rapide.

Le gouvernement du Canada a-t-il fait des démarches auprès du gouvernement de l'Érythrée concernant la participation de ses forces armées au conflit du Tigré?

M. Tarik Khan: Oui, nous l'avons fait. Nous nous sommes adressés directement au gouvernement de l'Éthiopie et aux représentants diplomatiques pour leur faire part de notre vive inquiétude au sujet de la présence de troupes érythréennes en Éthiopie.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises.

L'hon. Michael Chong: Il a été largement rapporté que le gouvernement éthiopien a acquis des drones auprès d'un certain nombre de pays, dont la Turquie. Dans le passé, le Canada a délivré

des permis d'exportation pour l'exportation de la technologie des drones vers la Turquie.

Le gouvernement est-il au courant de renseignements selon lesquels certains systèmes de drone fabriqués au Canada se seraient retrouvés dans le conflit éthiopien?

● (1550)

M. Tarik Khan: Nous ne sommes pas en mesure de confirmer à ce stade si des pièces canadiennes ont été utilisées dans ces drones. Nous ne pouvons ni le confirmer ni l'infirmer. C'est une chose difficile à évaluer pour nous à ce stade.

Les permis d'exportation de ces systèmes optiques vers la Turquie ont été suspendus en octobre 2020, puis annulés en avril 2021. La Turquie n'a pas exporté une quantité importante d'armes, y compris de drones, vers l'Éthiopie jusqu'à ce qu'un accord militaire soit signé plus tard, en août 2021.

L'hon. Michael Chong: Le Canada est-il en faveur d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de certaines parties de l'Éthiopie, comme certains l'ont proposé?

M. Tarik Khan: Pour cette question, je vais me tourner vers ma collègue, Mme Hilary Childs-Adams. Elle peut répondre à cette question.

Mme Hilary Childs-Adams (conseillère spéciale pour l'Éthiopie, Secteur de l'Afrique subsaharienne, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Ce n'est pas quelque chose qui a été largement abordé dans les forums multilatéraux. C'est quelque chose qui a été demandé par les forces tigréennes. Nous continuons d'entretenir des relations et une coordination très étroites avec nos alliés aux vues similaires à ce sujet. Cela n'a pas fait l'objet d'une décision ni d'aucun vote.

Le président: Monsieur Chong, merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à notre prochain intervenant.

Il s'agit du député Ehsassi, pour six minutes, s'il vous plaît.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux représentants d'AMC de nous avoir présenté cette séance d'information.

Si je comprends bien, au cours des dernières 48 heures, l'état d'urgence a été levé en Éthiopie. Pourriez-vous nous fournir quelques renseignements sur ce qui y donne lieu? Quelles étaient les initiatives en cours pour encourager le gouvernement éthiopien à le faire? Quelle est l'importance de cette mesure?

M. Tarik Khan: Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence le mardi 2 novembre, puis, comme vous l'avez dit, il a été levé le 15 février.

Nous pensons qu'il s'agit d'un événement marquant, dans la mesure où il pourrait permettre un meilleur accès aux acteurs humanitaires. Nous y voyons un signe prometteur de l'intention du gouvernement éthiopien de progresser sur cette question. Nous pensons également que cela permettra de mener des enquêtes plus rapides sur les citoyens éthiopiens et étrangers actuellement détenus et que cela permettra éventuellement de libérer rapidement ceux qui n'ont pas été accusés. C'est un signe très prometteur.

Je vais demander à ma collègue, Mme Hilary Childs-Adams, si elle souhaite ajouter quelque chose à ce sujet.

Mme Hilary Childs-Adams: Merci.

Je voudrais simplement dire que nous avons bon espoir, maintenant que l'état d'urgence a été levé — et qu'il l'a été avec trois mois d'avance — que la situation va s'améliorer pour ce qui est de l'accès humanitaire, comme l'a dit mon collègue. Cela permettra également aux personnes qui voulaient quitter le Tigré, mais qui n'ont pas pu le faire pendant l'état d'urgence, de le faire.

M. Ali Ehsassi: Merci.

Il est bon d'entendre que certaines mesures prometteuses sont prises. Cependant, si je comprends bien, l'Organisation mondiale de la santé a indiqué qu'il existe toujours un blocus de facto.

Quelles sont les initiatives diplomatiques en cours pour faire en sorte qu'il n'y ait plus de blocus et que l'aide humanitaire puisse parvenir au nord de l'Éthiopie? Je crois que c'est surtout là.

M. Tarik Khan: Nous savons qu'il y a eu un certain assouplissement du blocus qui permet maintenant aux services d'aide humanitaire des Nations unies et aux vols de l'UNHAS d'entrer dans le Tigré. C'est également un signe prometteur. Nous ne finançons que nos partenaires humanitaires qui ont l'habitude de travailler dans ce genre de situations difficiles.

Nous avons soulevé la question de l'accès humanitaire à de multiples occasions. Cela comprend les appels entre notre premier ministre et le premier ministre Abiy, comme je l'ai mentionné. Cela s'est produit quatre fois depuis novembre dernier. Nous avons soulevé cette préoccupation auprès du haut représentant de l'Union africaine, M. Obasanjo. Nous l'avons soulevée lors d'appels du premier ministre au président Biden en janvier, ainsi qu'au secrétaire général des Nations unies en décembre.

S'il y a une chose qui a été constante dans toutes les déclarations politiques et diplomatiques du Canada sur la crise en Éthiopie, c'est l'appel à la levée du blocus humanitaire et à l'amélioration de l'accès humanitaire. Comme nous l'avons mentionné, nous espérons que la levée de l'état d'urgence entraînera une certaine levée du blocus et une amélioration de l'accès.

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup.

Si je comprends bien, notre objectif a toujours été de fournir des fonds pour que nous puissions recueillir des preuves des violations des droits de la personne qui se produisent dans le pays. Tout récemment, une plainte a été déposée auprès de la Commission des droits de l'homme de l'Union africaine. À votre avis, est-ce une évolution prometteuse?

• (1555)

M. Tarik Khan: Je pense que l'engagement de l'Union africaine sur la question des violations des droits de la personne est essentiel. De nombreux pays africains de la région, ainsi que le gouvernement éthiopien, nous ont clairement fait savoir qu'il s'agissait d'un problème africain et qu'ils attendaient des solutions africaines.

Bien sûr, nous contribuons à l'Union africaine ainsi qu'à de nombreux organes de l'Union africaine. Nous espérons que cela [difficultés techniques] dans ce qui a été déposé auprès de la Commission de l'Union africaine. Je ne suis pas au courant de cette plainte particulière qui a été déposée, mais il y a, évidemment, une cohérence importante aussi avec le travail du haut représentant de l'Union africaine pour la paix. La possibilité pour les Africains de déposer une plainte au sein de leurs propres institutions est également un signe très prometteur.

M. Ali Ehsassi: Tout à fait, mais je ne suis pas trop certain de la capacité de la Commission des droits de l'homme de l'Union africaine.

Cela dit, si je comprends bien, nous avons fourni une aide financière par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et à la Commission éthiopienne des droits de la personne. Ils recueillent des preuves de violations massives des droits de la personne. Quel est l'objectif de cette démarche? Que ressort-il de ce processus particulier?

M. Tarik Khan: Le travail du Haut Commissariat aux droits de l'homme et de la Commission éthiopienne des droits de la personne est vraiment essentiel pour permettre à la communauté internationale de recevoir un rapport d'enquête indépendant sur la situation des droits de la personne dans le pays. Comme nous le savons tous, il a été très difficile d'accéder à certaines régions du pays. Une forte guerre de propagande est en cours entre toutes les parties au conflit en ce qui concerne le type d'information qu'elles diffusent sur les violations des droits qui ont été commises. Il existe toutes sortes de risques et de possibilités de désinformation, ou de « fausses nouvelles », liés aux violations des droits de la personne.

La capacité du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de la personne, que nous considérons comme l'une des organisations les plus importantes du système des Nations unies, de mener des enquêtes indépendantes est vraiment essentielle. Le fait qu'il le fasse en partenariat avec une organisation éthiopienne, la Commission des droits de la personne, est tout aussi important.

Lorsque nous avons financé ce rapport...

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Tarik Khan: Je voulais juste dire que les résultats de ce rapport sont essentiellement ce qui éclaire une grande partie de la mobilisation diplomatique et politique concernant la situation en Éthiopie. C'est notre principale source d'information.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ehsassi.

Monsieur Bergeron, vous disposez de six minutes.

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur Khan, tout à l'heure, vous avez mentionné que les dirigeants africains avaient soulevé l'importance de trouver une solution africaine au conflit en Éthiopie. Une réunion des chefs d'État africains a été tenue les 5 et 6 février derniers, lors du Sommet de l'Union africaine. D'ailleurs, ce dernier a eu lieu dans la capitale éthiopienne.

A-t-on des échos, des conclusions, des propositions ou des solutions typiquement africaines qui nous permettraient de sortir du conflit?

M. Tarik Khan: Je vous remercie de cette question.

Lors du Sommet de l'Union africaine, qui a eu lieu il y a quelques jours, on a aussi présenté le nouveau président. Chaque année, c'est une autre personne qui occupe le poste de président.

Le président Macky Sall, du Sénégal, a fait part de ses priorités. Ces dernières incluent la résolution des conflits et la dimension de paix et de sécurité. Même s'ils ne se sont pas concentrés sur la situation en Éthiopie, cela reste assurément une des crises à laquelle l'organisation doit faire face. Je crois qu'il sera intéressant de voir le rôle que l'Union va jouer.

Le rôle du haut représentant Obasanjo est maintenant primordial pour l'institution et pour les efforts de médiation en Éthiopie.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie de cette réponse, qui nous éclaire quant au fait que les Africains veulent une solution africaine, mais ne se sont guère penchés sur ce problème lors du dernier sommet, d'après ce que j'en comprends.

Je reviens aux trois objectifs que nous poursuivons dans le cadre de ce conflit: soit « obtenir la cessation des hostilités et aider à la recherche d'une solution politique »; « plaider pour un accès humanitaire immédiat et sans entrave ainsi que pour la protection des civils dans le Tigré et dans les autres régions touchées »; et « plaider pour que les responsables d'exactions et d'atteintes aux droits de la personne aient à répondre de leurs actes ».

Vous nous signalez que le premier ministre a discuté à quatre reprises avec son homologue, M. Abiy Ahmed, et que la ministre des Affaires étrangères a discuté une fois avec sa vis-à-vis et qu'il avait été question, à ce moment-là, des efforts visant à faciliter l'aide humanitaire et la comparution des personnes ayant commis des crimes, des exactions.

Comment évalueriez-vous, à ce jour, le niveau d'avancement sur chacun de ces trois objectifs?

• (1600)

M. Tarik Khan: Je vous remercie de cette question.

Je crois que le niveau d'avancement est lent et insuffisant. Nous n'avons pas vu beaucoup de progrès, surtout dans les trois domaines que j'ai mentionnés.

Cela dit, il y en a eu un peu très récemment. La possibilité d'une médiation et d'un dialogue national entre les parties en conflit en Éthiopie est un peu plus prometteuse. Le fait que le gouvernement a levé l'état d'urgence dans le pays est aussi prometteur pour l'accès à l'aide humanitaire et pour la question des détentions arbitraires qui ont eu lieu au cours des derniers mois. Je parle avec un optimisme prudent. Je crois qu'il y a un certain niveau de fatigue maintenant chez les parties en conflit.

Après, ou à cause de, toutes les interventions diplomatiques, politiques, il est clair pour le gouvernement d'Éthiopie que sa réputation est à risque. Ce pays s'est présenté comme un pays très progressiste, comme un chef de file parmi les pays d'Afrique, et il vit maintenant une crise humanitaire, une chute de sa situation économique et un conflit qui ne semble pas pouvoir se résoudre sans un dialogue national et une médiation.

M. Stéphane Bergeron: Au mois de juin dernier, Mme Gould, qui était ministre du Développement international à l'époque, a annoncé une somme de 7 millions de dollars, d'après ce que j'ai compris, afin d'aider les organisations sur le terrain à acheminer l'aide humanitaire.

Or, d'après les indications du Programme alimentaire mondial, aucun convoi n'a atteint la région du Tigré depuis la mi-décembre 2021.

Ma question est donc fort simple. A-t-on l'impression que ces 7 millions de dollars visant justement à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire ont pu être utiles ou est-ce que nous avons dépensé en pure perte cet argent?

M. Tarik Khan: Merci beaucoup.

C'est une question très pertinente en ce qui concerne notre aide humanitaire et son acheminement. Je dirai simplement que, en 2021, nous avons engagé 43 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires dans les zones affectées par la crise en Éthiopie.

Je me tourne vers mon collègue M. Salewicz, qui pourra parler des différents projets et de ce montant d'argent de 7 millions de dollars, dont vous avez parlé.

Le président: Veuillez donner une réponse très courte, s'il vous plaît.

[Traduction]

M. Stephen Salewicz (directeur général, Assistance humanitaire internationale, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci, monsieur le président, et merci de poser la question.

En effet, comme M. Khan l'a mentionné, le gouvernement a fourni 43 millions de dollars d'aide humanitaire l'année dernière. Nous fournissons cet argent de manière très souple à nos partenaires. Il y a un certain nombre de crises humanitaires en Éthiopie, au-delà du Tigré. Il y a une sécheresse, des conflits intercommunautaires et des crises de réfugiés, donc nos fonds sont destinés à l'ensemble de cette réponse. Ils sont fournis de manière très souple à nos partenaires afin qu'ils puissent répondre en fonction du contexte opérationnel. Lorsqu'il y a un blocus au Tigré, ils peuvent axer leurs efforts sur d'autres régions du pays et répondre aux nombreux besoins qui existent là-bas.

• (1605)

Le président: Nous allons devoir nous arrêter ici pour des raisons de temps.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

[Traduction]

Je vais maintenant donner la parole à Mme MacPherson pour six minutes.

Allez-y.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins aujourd'hui de nous avoir fait part de ces renseignements. Je pense que c'est l'une des questions les plus pressantes sur lesquelles le Comité se penchera. Nous avons vu des choses tout simplement horribles dans la région du Tigré.

J'aimerais revenir très rapidement sur la question que M. Bergeron vient de poser.

Lorsque vous parlez du financement que le gouvernement canadien a accordé à la région du Tigré, je comprends le besoin de flexibilité, mais nous devons nous assurer qu'une partie de cette aide parvient à la région du Tigré. Il semble que ce ne soit pas une stipulation.

Sommes-nous certains qu'une partie de ces fonds a été acheminée vers la région du Tigré, dont nous savons qu'elle est soumise à un blocus et qu'elle n'a pas accès aux fournitures médicales, au carburant et à la nourriture dont elle a besoin? Je veux juste m'assurer que j'ai bien compris.

Pourriez-vous clarifier cela pour moi, s'il vous plaît?

M. Stephen Salewicz: Bien sûr. Merci, monsieur le président, de poser cette question.

En effet, le Tigré est une partie importante de l'équation pour nous en ce qui concerne la réponse humanitaire. Comme je l'ai dit, les besoins se font sentir à l'échelle du pays. Il y a une crise humanitaire qui dure depuis longtemps.

Comme M. Khan l'a mentionné, l'accès humanitaire est une préoccupation majeure. Personne ne nie l'existence de ces défis. En effet, le BCAH a indiqué que seuls 10 % des convois ou des fournitures nécessaires ont été acheminés depuis juillet. Notre argent est disponible pour l'intervention, mais il ne peut soutenir une réponse que si elle est possible.

Nous soutenons le Programme alimentaire mondial ou PAM, qui fournit de la nourriture au Tigré. Nous soutenons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ou BCAH, qui mène des projets à l'intérieur du pays. Je pourrais vous parler de certains de ces projets si vous le souhaitez.

En effet, notre argent est également destiné au Tigré. Je peux certainement le confirmer.

Mme Heather McPherson: Nous entendons dire que l'aide ne parvient pas à la région et que la situation est très désespérée.

Je veux revenir sur l'idée selon laquelle certains problèmes humanitaires et de droits de la personne se posent dans cette région. Amnistie internationale a signalé l'utilisation généralisée de la violence sexuelle et sexiste comme arme de guerre. L'ancienne ministre éthiopienne des Femmes, des Enfants et de la Jeunesse a démissionné de son poste ministériel parce que c'était le cas. Nous avons assisté à des attaques de drones contre une école qui accueillait des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Ces attaques contre les droits de la personne sont assez graves. L'UNICEF a déclaré que des milliers d'enfants ont été séparés de leurs parents. Je suis très préoccupée par les conséquences en matière de droits de la personne et par notre incapacité, je suppose, de faire entendre notre voix comme nous devrions le faire.

J'aimerais avoir un commentaire à ce sujet, s'il vous plaît.

M. Tarik Khan: Je peux répondre à cette question.

La situation des droits de la personne que vous avez décrite est en effet la même que celle que nous voyons et entendons sur le terrain en Éthiopie. De graves violations sont commises par toutes les parties au conflit. Je pense que nous avons été très clairs dans toutes nos déclarations diplomatiques et politiques. Nous avons rappelé l'importance du respect des droits de la personne et demandé que les responsables de ces droits rendent des comptes. Nous l'avons fait à plusieurs reprises au Conseil des droits de l'homme. Nous l'avons fait dans un certain nombre d'appels que nous avons faits auprès des dirigeants et des ministres des Affaires étrangères. Nous soulevons régulièrement cette question auprès de tous les organes normatifs qui traitent des droits de la personne.

Quant à la question de savoir si ces violations des droits de la personne se poursuivent, il n'y a malheureusement pas de réponse satisfaisante à cette question. On a l'impression que les violations se poursuivent.

Vous avez parlé de la violence sexuelle et sexiste. Nous sommes très préoccupés par le fait qu'elle a été utilisée comme arme de guerre par toutes les parties. Nous avons l'intention de...

Mme Heather McPherson: Vous dites « par toutes les parties ». D'après ce que je comprends, il est clair que le gouvernement éthiopien l'utilise davantage. N'est-ce pas ce que vous comprenez?

M. Tarik Khan: Nous croyons comprendre que toutes les parties ont commis de graves violations des droits de la personne. Celles-ci ont également été révélées dans le rapport de la Commission éthiopienne des droits de la personne du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Il a fait cette allégation pour toutes les parties.

Je pense que nous avons besoin d'un rapport d'enquête indépendant sur toutes les parties.

Je voulais juste ajouter que nous allons financer de nouveaux projets qui aideront au moins les victimes de violence sexuelle ou sexiste dans certains contextes particuliers en Éthiopie.

● (1610)

Mme Heather McPherson: Évidemment, je pense que nous pouvons tous convenir que la prévention des crimes est la première priorité.

M. Tarik Khan: Oui.

Mme Heather McPherson: J'ai parlé au lieutenant général à la retraite Roméo Dallaire. J'avais de vraies questions à lui poser sur l'utilisation d'enfants soldats et sur la façon dont on peut voir — il a manifestement une grande expérience dans ce domaine — si un génocide se prépare et si un génocide est commis contre un peuple. Comme il est un expert et un héros canadien, franchement, je voulais avoir son point de vue. Il a parlé de la militarisation des enfants et du fait que c'est une indication claire qu'un génocide est en train de se produire.

Avez-vous vu des indications de cela? Avez-vous entendu des rapports à ce sujet? Pouvez-vous commenter l'armement des enfants en tant qu'enfants soldats?

M. Tarik Khan: Nous avons entendu des rapports sur l'utilisation d'enfants et de mineurs comme acteurs du conflit. Nous devons encore recevoir des preuves concrètes, mais nous avons entendu des rapports à ce sujet.

Je dirais également, à propos de la question du génocide, que c'est un sujet qui préoccupe la communauté internationale. Les rapports sur les droits de la personne établis par le Haut Commissariat aux droits de l'homme et la Commission européenne des droits de la personne ne contenaient aucune allégation de génocide, et nous n'en avons pas entendu non plus de la part des autres organismes qui ont enquêté sur les violations des droits de la personne.

Cela ne veut pas dire que des atrocités ou des crimes de guerre n'ont pas été commis, mais nous n'avons pas encore vu de preuve de génocide.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame McPherson et monsieur Khan.

Avant de procéder au deuxième tour de questions, j'aimerais vous rappeler très rapidement que l'attribution du temps de parole a été très précisément négociée. Il s'agit d'un tour de questions de cinq minutes ou de deux minutes et demie. Je vous serais donc fortement reconnaissant de bien vouloir continuer de respecter les limites du temps de parole.

[Traduction]

Sur ce, nous allons passer à notre premier intervenant du deuxième tour.

Monsieur Genuis, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous avons eu d'excellentes questions jusqu'à présent, et je suis heureux que l'un des membres du gouvernement ait soulevé la question de la levée du décret d'urgence. La levée d'un décret d'urgence est généralement positive du point de vue des droits de la personne.

J'aimerais revenir sur la question de la position américaine et de son lien avec la position du Canada. Diriez-vous que la position du Canada sur le conflit est la même ou différente de celle de l'administration Biden?

M. Tarik Khan: Merci. C'est une question très intéressante.

Nous avons un alignement très fort avec les États-Unis sur la situation en Éthiopie. En raison de la taille de notre économie et de notre engagement face au pays, nous avons différents outils à notre disposition et une incidence différente dans notre engagement sur la question, mais je dirais qu'il y a généralement un alignement assez fort entre nous et les États-Unis. Nous communiquons régulièrement avec eux sur la situation en Éthiopie et sur la meilleure façon de nous aligner.

M. Garnett Genuis: Nous avons des outils différents, mais la même vision du conflit.

M. Tarik Khan: Nous avons généralement une vision très commune du conflit, oui.

M. Garnett Genuis: D'accord.

Le secrétaire d'État Blinken a déclaré en novembre de l'année dernière:

Le conflit en Éthiopie doit prendre fin. Les négociations de paix doivent commencer immédiatement sans condition préalable en vue d'un cessez-le-feu.

Je n'ai pas entendu une telle formulation de la part de notre gouvernement, mais diriez-vous que la position du Canada est que les négociations de paix devraient commencer immédiatement et sans condition préalable?

M. Tarik Khan: Absolument. Dans toutes nos interventions sur le plan politique, nous avons appelé à une solution obtenue par médiation. Il y a, bien sûr, un dialogue national que le gouvernement de l'Éthiopie a l'intention d'entreprendre, et nous le soutenons également.

M. Garnett Genuis: Je voudrais juste dire qu'il y a une distinction entre dire qu'il devrait y avoir une solution obtenue par médiation et dire que les parties devraient immédiatement commencer les

négociations sans condition préalable. J'ai entendu votre réponse à ce sujet, donc cela a été bien clarifié.

Mon collègue a mentionné que les États-Unis avaient imposé des sanctions. Le Canada ne l'a pas fait. Nous avons entendu parler, dans le contexte de diverses situations dans le monde, de l'importance et de la valeur d'alliés aux idées communes qui coordonnent les sanctions pour produire le maximum d'impact. Nous sommes toujours une nation souveraine et nous devons prendre nos propres décisions, mais nous savons que la coordination est utile lorsqu'elle est possible.

Pourquoi le Canada a-t-il choisi de ne pas se coordonner avec les États-Unis dans ce cas-ci?

M. Tarik Khan: Je dirais que cette question est ouverte, car la possibilité de recourir à des sanctions est toujours un outil éventuel pour nous. Pour répondre à la question, je dirais que nous évaluons le moment des sanctions, les répercussions des sanctions, l'incidence qu'elles auront sur la population civile et qu'elles pourraient avoir sur les civils, ainsi que d'autres efforts qui sont faits à ce moment-là et que nous pourrions faire en même temps. La décision a été [*difficultés techniques*] prise d'imposer des sanctions en accord avec les États-Unis à ce moment-là.

• (1615)

M. Garnett Genuis: Je comprends que vous dites qu'il y a une possibilité d'imposer des sanctions à l'avenir, mais nous avons clairement choisi de ne pas nous coordonner. Nous avons clairement choisi de ne pas le faire au même moment et en collaboration.

Ce que nous avons fait dans le passé dans le cas des sanctions, c'est que nous avons peut-être sanctionné certains responsables et qu'ils en ont sanctionné d'autres afin de réduire au minimum les conséquences négatives sur notre pays tout en obtenant un impact maximal sur le régime. Cependant, dire que les États-Unis ont sanctionné et que le Canada ne l'a pas fait laisse supposer que nous avons fait le choix de ne pas nous coordonner.

Pouvez-vous nous éclairer davantage sur les raisons pour lesquelles nous avons choisi de ne pas appliquer les sanctions en coordination avec nos partenaires?

M. Tarik Khan: Je peux seulement dire que nous en sommes conscients. Lorsque nous communiquons avec nos partenaires et qu'ils nous transmettent des renseignements sur les sanctions, nous examinons attentivement si notre participation à ces sanctions peut avoir des répercussions. Dans ce cas, les sanctions individuelles des États-Unis concernaient des Érythréens, bien sûr, et une institution érythréenne. Nous n'avons pas pris la décision de nous joindre à ces sanctions.

M. Garnett Genuis: Merci.

Le Canada intervient-il dans le cas de Dawit Isaak, le journaliste détenu depuis le plus longtemps au monde, qui se trouve en Érythrée? Comment le Canada intervient-il dans ce dossier?

M. Tarik Khan: Je vais demander à ma collègue, Mme Hilary Childs-Adams, si elle a des renseignements à ce sujet.

M. Garnett Genuis: Pourriez-vous répondre au Comité par écrit, alors? Je sais que cela s'écarte un peu du sujet principal, et je ne veux pas vous mettre dans l'embarras, mais ce serait formidable de lire tout ce que le Canada fait dans cette affaire.

Je voulais vous poser une dernière question dans le temps qui m'est imparti. L'année dernière, l'ambassadeur du Canada en Éthiopie a rencontré le ministre éthiopien des Mines et du Pétrole, Takele Uma Banti. Il a twitté une photo de cette rencontre, et ce tweet a ensuite été supprimé. Pourquoi supprimer un tweet sur une rencontre avec un ministre?

M. Tarik Khan: Je ne suis pas au courant de la suppression de ce tweet, mais je vais certainement jeter un coup d'œil et me renseigner. Je ne suis pas au courant de cela.

M. Garnett Genuis: Merci. J'aimerais que vous fassiez rapport par écrit au Comité sur cette question également.

Le président: Merci, monsieur Genuis. Votre temps est écoulé, juste à temps.

Nous allons maintenant passer à notre prochaine intervenante, Mme Fry, pour cinq minutes.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les responsables d'AMC de leurs réponses vraiment claires et succinctes. C'est vraiment bien de voir cela. Cela nous aide à faire le tri dans la multiplicité des choses qui se passent.

Je voulais juste poser une question. Vous avez parlé de vos partenaires et vous avez évidemment parlé de l'Union africaine. Y a-t-il d'autres partenaires? Qui sont vos autres partenaires? Y a-t-il des États-nations?

M. Tarik Khan: De toute évidence, le Royaume-Uni est un partenaire important. L'Union européenne est un partenaire important dans notre coordination avec des esprits similaires. Nous avons mentionné le président du Kenya, un partenaire important pour nous dans la communication et le rôle que ces anciens au sein de la communauté politique africaine peuvent jouer pour influencer les résultats sur le terrain.

Nous avons mentionné l'ancien chef d'État du Nigeria. Les hauts représentants de l'Union africaine sont un partenaire important. Je dirais que les pays nordiques sont également des partenaires importants pour nous dans la situation en Éthiopie. Nous avons des points de vue similaires, ce qui nous permet de travailler avec ces organisations. Les Nations unies elles-mêmes sont un partenaire important, tant pour le suivi que pour la réponse.

L'hon. Hedy Fry: Oui, je comprends que l'ONU est votre partenaire. Est-ce que tous vos partenaires sont d'accord pour dire que nous devons trouver une solution africaine à ce problème?

M. Tarik Khan: Je pense qu'il y a un consensus général sur le fait qu'une solution africaine est une solution qui sera probablement plus acceptable pour la plupart des parties au conflit.

L'hon. Hedy Fry: Merci.

Vous savez, dès que le conflit dans la région a éclaté, l'Érythrée est intervenue. Je vais y aller très rapidement, car j'ai quelques autres questions à vous poser. Quelle est la raison historique et pourquoi l'Érythrée interviendrait-elle soudainement dans quelque chose qui n'a rien à voir avec l'Érythrée?

M. Tarik Khan: Il y a une longue histoire liée aux origines ethniques du conflit en Éthiopie. L'Érythrée faisait partie de l'Éthiopie jusqu'à ce qu'elle obtienne son indépendance. C'était la province située juste au nord du Tigré. D'après ce que nous avons pu constater, il y a manifestement eu communication et coordination entre le

gouvernement éthiopien et le gouvernement érythréen, ce qui a permis à ce dernier d'entrer en guerre.

C'est lorsque le Front de libération du peuple du Tigré a dirigé le gouvernement éthiopien que la guerre a eu lieu. Maintenant, bien sûr, l'Érythrée est un allié, si vous voulez, du gouvernement éthiopien. C'est une histoire simple, mais ses racines remontent à l'ethnicité et aux conflits des 20 dernières années.

● (1620)

L'hon. Hedy Fry: Je comprends.

Pouvez-vous me dire comment ce conflit se répercute sur les pays voisins comme la Somalie et le Soudan? Est-ce qu'il augmente les conflits régionaux? Que se passe-t-il? Choisisent-ils un camp? J'ai juste besoin de savoir ce qui se passe dans cette région.

Merci.

M. Tarik Khan: C'était évidemment l'une de nos principales préoccupations et l'une de celles pour lesquelles nous avons des idées semblables, à savoir la mesure dans laquelle ce conflit pourrait s'étendre à l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

Il y a deux facteurs qui, je dirais, sont de nature régionale et qui nous préoccupent beaucoup. Premièrement, comme vous l'avez mentionné, la présence de troupes érythréennes en Éthiopie est un facteur de déstabilisation. Il s'agit d'une question internationale dont nous devrions tous nous préoccuper.

Deuxièmement, l'exode de réfugiés éthiopiens vers le Soudan et la capacité de ce pays à accueillir ces réfugiés. Nous savons qu'environ 60 000 d'entre eux se trouvent actuellement au Soudan. Je dirais donc que c'est l'autre dimension régionale ou sa situation de pays voisin qui nous préoccupe.

L'hon. Hedy Fry: Et la Somalie?

M. Tarik Khan: Pour la Somalie, c'est moins le cas. La Somalie est bien sûr aux prises avec son propre conflit interne et la déstabilisation par des groupes comme Al Chabaab, mais nous ne voyons pas de lien direct entre ce qui se passe au Tigré, par exemple, et la Somalie.

L'hon. Hedy Fry: En dehors des interventions de l'Union africaine et de la recherche de solutions, voyez-vous ces autres pays travailler individuellement pour essayer de trouver une résolution pacifique et obtenir un accord négocié en raison des conséquences que cela pourrait avoir sur eux? Savez-vous si de tels mouvements sont en cours?

M. Tarik Khan: Voulez-vous dire des pays comme la Somalie et les pays voisins?

L'hon. Hedy Fry: Oui, la Somalie, le Soudan, etc. Vous avez parlé des hauts fonctionnaires d'autres pays qui interviennent dans ces pays, mais que se passe-t-il dans cette région immédiate? J'aimerais une réponse rapide. Il ne me reste que 30 secondes.

M. Tarik Khan: Nous ne voyons pas de signes indiquant que ces pays voisins cherchent à jouer un rôle important dans la résolution du conflit. Nous n'en avons pas vu.

L'hon. Hedy Fry: Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Fry. Vous êtes légèrement en dessous du temps. Nous vous sommes très reconnaissants de vous en tenir au temps alloué.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à M. Bergeron pendant deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur la question de l'aide financière qui a été octroyée expressément pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans le Tigré. Un peu comme Mme McPherson le disait, je comprends qu'on veuille garder notre enveloppe globale souple pour satisfaire aux nombreux besoins qu'on retrouve sur l'ensemble du territoire éthiopien. Cependant, il n'en demeure pas moins que, selon le Programme alimentaire mondial, 40 % des Tigréens souffriraient d'un manque extrême de nourriture après 15 mois de conflit. Dans trois régions du Nord touchées par le conflit, plus de 9 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire. Il s'agit du nombre le plus élevé à ce jour.

Je reviens donc à ma question. Qu'avons-nous mis en place comme mécanisme pour nous assurer que ces 7 millions de dollars peuvent véritablement servir à acheminer une partie des 43 millions de dollars aux populations du Tigré, ainsi que des régions d'Afar et d'Amhara.

Qu'on me dise que l'on apporte cette aide ailleurs en Éthiopie, je veux bien, car personne ne peut être contre la tarte aux pommes, mais la véritable question est de savoir si ces 7 millions de dollars ont vraiment permis d'acheminer de l'aide aux populations tigréennes, particulièrement.

M. Tarik Khan: Je vous remercie de votre question.

Je vais brièvement répondre à la dernière question.

J'ajouterai que le Kenya est aussi un pays avoisinant qui a beaucoup d'intérêt dans la Corne de l'Afrique.

Je vais maintenant demander à mon collègue M. Salewicz de répondre à votre autre question concernant l'aide humanitaire.

[Traduction]

M. Stephen Salewicz: En effet, la situation au Tigré et dans le nord de l'Éthiopie est grave, du point de vue humanitaire. Je sous-entends à la prémisse selon laquelle l'aide doit arriver, et je peux vous assurer que nous le faisons par l'entremise de nos partenaires. Le PAM, par exemple, fournit une aide alimentaire, et nous le finançons. L'UNICEF fournit une aide en matière d'eau et d'assainissement, et nous finançons également l'UNICEF. Nous finançons un éventail d'organisations qui répondent à la violence sexuelle et sexiste et fournissent une aide psychosociale et une protection aux victimes de la violence sexuelle et sexiste. Ce sont tous des projets qui sont en cours.

Je tiens à souligner qu'il s'agit d'une crise multidimensionnelle. Je peux vous assurer que les fonds que nous fournissons transitent par nos partenaires et parviennent au Tigré, qui fait face à bon nombre des obstacles que nous avons déjà recensés.

• (1625)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Salewicz.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

[Traduction]

Madame MacPherson, allez-y, pour deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci.

Cette conversation est vraiment intéressante, et j'ai énormément de questions à poser. Malheureusement, deux minutes et demie, ce n'est pas très long.

Le Dr Mukesh Kapila, expert en génocide, a décrit ce qui se passe au Tigré comme un génocide. Je sais que nos experts d'aujourd'hui ont dit que d'autres n'ont pas déclaré que c'était le cas, mais le gouvernement canadien entreprend-il un examen fondé sur le droit et les faits concernant les événements qui se déroulent au Tigré afin de déterminer si les atrocités, la violence systématique fondée sur le sexe, le blocus humanitaire et l'arrestation arbitraire de Tigréens constituent un génocide ou des actes de génocide?

M. Tarik Khan: Je suis content de revenir à la question du génocide.

Le consensus général au sein de la communauté internationale est que de graves violations des droits de la personne et du droit international humanitaire ont été commises au Tigré et dans d'autres régions touchées par le conflit. Mais, comme je l'ai déjà dit, il n'y a pas de génocide confirmé.

Nous continuons de nous fier aux conclusions du HCDH et de la CEDH. Nous croyons savoir que le HCDH va redoubler d'efforts et, bien sûr, qu'il va chercher à cerner tout risque ou indice de génocide et d'incidents de violences sexuelles et sexistes, dans le cadre de son analyse.

Le HCDH est la principale organisation à qui nous accordons notre confiance, et c'est vers elle que nous nous tournons pour le travail d'enquête.

Mme Heather McPherson: Nous dépendons de cette organisation pour le travail d'enquête, parce que notre propre gouvernement canadien ne réalisera aucune enquête ni aucun examen factuels.

M. Tarik Khan: Notre ambassadeur et notre personnel diplomatique sur le terrain à Addis-Abeba sont très actifs. Ils se déplacent régulièrement pour interagir avec les gouvernements régionaux, le gouvernement éthiopien ainsi que la société civile et, bien sûr, les ONG locales. Cela leur permet d'écouter ce qui se passe pour cerner les indices montrant qu'il y a eu ce type de violations de droits de la personne. Bien sûr, ils entendent beaucoup parler des violences sexuelles et sexistes.

Je dirais tout de même que le HCDH est l'organisation la mieux placée pour réaliser une enquête indépendante et impartiale, compte tenu de son accès et de sa capacité pour mener à bien une telle évaluation.

Mme Heather McPherson: Merci.

Monsieur le président, je crois que mon temps est écoulé.

Le président: Il vous reste 30 secondes, si vous voulez poser une question et entendre la réponse très rapidement.

Mme Heather McPherson: Merci. J'aimerais un peu plus d'information.

Nous avons entendu dire que les journalistes avaient été attaqués. Des journalistes et des représentants des médias ont été arrêtés. J'aimerais vraiment avoir de l'information ou des éclaircissements à ce sujet, si vous en avez, s'il vous plaît.

Le président: Je vous demanderais de répondre rapidement, et peut-être que nous pourrions reprendre le sujet à un autre tour.

M. Tarik Khan: Merci.

Je vais demander à ma collègue, Mme Hilary Childs-Adams, de répondre au sujet des journalistes détenus.

Mme Hilary Childs-Adams: Merci.

Nous continuons de surveiller de très près tout signalement d'arrestation de journalistes. Le gouvernement exerce un contrôle très serré des informations qui filtrent sur le conflit en Éthiopie, alors c'est son message que nous voyons, mais c'est pour cela que nous avons une ambassade sur le terrain, et elle continue de surveiller la situation de près.

Le président: Merci.

Merci beaucoup, madame McPherson.

La parole va à M. Aboultaif pour cinq minutes, merci.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux représentants du ministère de nous donner de l'information et des commentaires si détaillés sur ce sujet.

Comme vous le savez, l'ingérence par des intérêts étrangers semble exacerber les divers conflits qui sévissent actuellement en Éthiopie.

Monsieur Khan, vous avez dit que notre position sur le conflit éthiopien s'aligne sur celle des États-Unis. Quelles mesures le gouvernement canadien a-t-il prises pour discuter avec les représentants de la Turquie, de l'Iran, des Émirats arabes unis et de la Chine, au sujet du soutien militaire qu'ils apportent aux combattants?

M. Tarik Khan: La Chine et la Russie ont exprimé très clairement leur position; elles ne veulent pas qu'on interfère dans ce qui sont, selon elles, les affaires intérieures de l'Éthiopie.

Notre capacité de dialoguer avec d'autres homologues russes et chinois — et même nos homologues de la Turquie et des Émirats arabes unis — est très limitée. Je dirais que nous désapprouvons clairement toute intervention dans la région par l'un ou l'autre de ces pays, parce que cela ne ferait qu'exacerber les tensions ou les hostilités.

• (1630)

M. Ziad Aboultaif: La réponse est donc non, en résumé. Je peux comprendre pourquoi, peut-être, les discussions avec la Chine et la Russie sont différentes, et aussi avec l'Iran.

Je serais curieux de savoir ce qu'il en est des discussions avec la Turquie et les Émirats arabes unis, parce que nous avons quand même une certaine relation avec eux. Une chose qui est évidente c'est qu'il y a énormément d'acteurs dans le conflit éthiopien qui soutiennent cette dynamique où les pays voisins... Tout le monde joue un rôle, dans une certaine mesure, vous voyez? Ce serait une bonne chose si le Canada pouvait tourner son attention diplomatique vers ces zones, pour faire en sorte de couper les vivres aux combattants et arrêter les combats sur le terrain.

J'ai une autre question. L'Éthiopie existe depuis longtemps, mais la démocratie est relativement nouvelle là-bas. Qu'est-ce que le gouvernement du Canada a fait pour appuyer la transition, d'un système marxiste à un seul parti, vers une démocratie entièrement fonctionnelle? C'est un sujet qui fait beaucoup parler actuellement. Si nous pouvons aider ce pays à essayer de régler ce conflit, je crois qu'il faut s'assurer que la démocratie fait partie de l'entente. Qu'est-ce que le gouvernement du Canada fait de ce côté-là?

M. Tarik Khan: Nous avons un certain nombre de projets pour soutenir la gouvernance et la gouvernance inclusive en Éthiopie. Je crois que nous avons reconnu dès le tout début, lors du premier conflit en Éthiopie ainsi que durant le développement et l'essor de ce pays au cours des dernières années, qu'une gouvernance d'avantage inclusive est un élément clé pour le développement du pays en tant qu'État fédéral où vivent une multitude d'ethnies. Nous avons fourni du financement et lancé quelques projets. Nous pourrions certainement fournir au Comité de l'information sur les projets que nous avons mis en œuvre pour soutenir la gouvernance. Nous croyons que c'est quelque chose d'important pour l'avenir.

M. Ziad Aboultaif: Cela fait partie des 43 millions de dollars d'aide fournie, n'est-ce pas?

M. Tarik Khan: Non, c'est autre chose. Les 43 millions de dollars sont des fonds d'aide humanitaire, mais notre aide bilatérale au développement est allée à des organisations qui soutiennent la gouvernance et la gouvernance inclusive en Éthiopie.

M. Ziad Aboultaif: Comment le gouvernement de l'Éthiopie et le premier ministre Abiy réagissent-ils à cette initiative, à ce financement visant à aider ce pays dans sa transition, après avoir longtemps été sous un régime marxiste, à un régime plus démocratique? C'est probablement quelque chose qui favoriserait une transformation du conflit, ou peut-être même qui permettrait d'aider à le régler.

M. Tarik Khan: Le gouvernement de l'Éthiopie a pris un engagement fort pour développer et réformer sa gouvernance économique, en particulier, mais en même temps, je pense que le conflit interethnique qui a éclaté a dans une grande mesure remis en question l'efficacité réelle de l'Éthiopie en tant qu'État fédéral et du fédéralisme éthiopien. Ce sera une question qu'il va falloir examiner en profondeur dans le cadre du processus de dialogue national qui sera mis sur pied, et nous sommes bien entendu prêts à appuyer ces efforts.

M. Ziad Aboultaif: Selon vous, le modèle éthiopien va-t-il ressembler à celui de la Somalie, par exemple?

M. Tarik Khan: Je doute que l'Éthiopie soit près de ressembler à la Somalie. Ses institutions étatiques sont encore relativement solides, et elle a un gouvernement centralisé assez fort; le problème, c'est la division et la polarisation ethniques au pays. Je ne crois pas que ce pays pourrait devenir comme la Somalie, du moins dans un premier temps. Son économie est aussi encore relativement forte.

M. Ziad Aboultaif: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Aboultaif. Merci, monsieur Khan.

La parole va maintenant à M. Sarai pour cinq minutes, allez-y.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos invités du ministère.

Le 8 novembre 2021, la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, a parlé avec le président Faki de la Commission de l'Union africaine pour discuter de la situation qui se détériorerait rapidement en Éthiopie. Durant leur conversation, ils ont discuté de l'importance de favoriser une solution politique et un dialogue national inclusif afin de régler le conflit pacifiquement.

Pouvez-vous nous parler du travail qui est fait pour trouver une solution politique qui sert l'intérêt supérieur de la région? En quoi consisterait cette solution politique?

• (1635)

M. Tarik Khan: Ce sera à l'Éthiopie, au gouvernement éthiopien et aux parties au conflit de décider de la forme que prendra cette solution politique. Cependant, je peux dire qu'une solution politique suppose évidemment la fin des hostilités. Il faut qu'il y ait un cessez-le-feu et qu'on mette fin aux attaques et aux conflits armés. La solution doit aussi toucher le problème des détentions arbitraires et prévoir la mise en liberté de toutes les personnes qui ont été détenues arbitrairement ou injustement. Elle doit aussi prévoir une responsabilisation en matière de droits de la personne pour les violations des droits de la personne qui ont été commises. Si nous prenons en considération, par exemple, l'ampleur des violations des droits de la personne qui ont été commises dans un conflit de cette taille, les parties vont devoir s'entendre, pour la suite des choses, d'une manière ou d'une autre sur l'approche qu'elles vont prendre par rapport à ces violations.

M. Randeep Sarai: Pouvez-vous nous parler du travail que le gouvernement a fait auprès de l'Union africaine? À ce sujet, pouvez-vous nous parler de l'enquête que la Commission de l'Union africaine a réalisée sur les violations des droits de la personne au Tigré?

M. Tarik Khan: Je vais demander à ma collègue, Mme Hilary Childs-Adams, d'intervenir là-dessus.

Mme Hilary Childs-Adams: Une plainte a été déposée auprès de l'Union africaine, mais elle n'a pas encore été examinée, alors nous surveillons tout cela de très près pour voir ce qui va arriver quand la plainte sera instruite. Entretemps, nos efforts sont surtout axés sur la mise en œuvre du rapport conjoint de l'ONU et de la Commission éthiopienne des droits de l'homme, ainsi que sur la prochaine enquête qui sera dirigée par l'ONU sur les violations continues des droits de la personne en Éthiopie.

M. Randeep Sarai: Actuellement, il y a plus de 800 000 réfugiés en Éthiopie, la plupart du Soudan du Sud, de la Somalie, de l'Érythrée et du Soudan, et ils dépendent fortement de l'aide internationale pour survivre.

De quelle façon la crise humanitaire et le conflit dans le Nord de l'Éthiopie ont-ils eu des répercussions sur la capacité de la communauté internationale à fournir de l'aide aux réfugiés de ces pays?

M. Tarik Khan: Pour vous répondre au sujet de ces autres crises, je vais demander à mon collègue, M. Salewicz, de vous parler des interventions humanitaires ciblant les communautés externes au conflit.

M. Stephen Salewicz: Effectivement, comme je l'ai dit plus tôt, notre approche pour répondre aux besoins humanitaires vise l'Éthiopie dans son ensemble. Nous avons des programmes précis qui ciblent les besoins des réfugiés.

Par exemple, dans la région des peuples gambela, nous soutenons un certain nombre d'ONG — y compris Concern et HelpAge — pour répondre aux besoins des réfugiés. Nous soutenons aussi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui a également le mandat de soutenir les interventions pour les réfugiés.

Je dirais donc que les interventions internationales se poursuivent. Ce sont des interventions de grande envergure, et leur objectif demeure de soutenir les 800 000 réfugiés, qui se trouvent surtout dans l'Est et le Sud-Ouest du pays.

M. Randeep Sarai: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste un peu plus d'une minute, monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai: Je m'excuse si quelqu'un a déjà posé la question. Je crois que c'était en 2021 que le Canada a fourni 43 millions de dollars à l'Éthiopie pour l'aider à combler ses besoins humanitaires, y compris les besoins entraînés par le conflit vers la région du Tigré.

Pouvez-vous nous dire comment ces 43 millions de dollars ont été distribués et quelle incidence ces fonds ont eue sur le terrain?

M. Stephen Salewicz: Nous avons exploré une partie du sujet plus tôt, mais peut-être que je pourrais fournir plus de détails sur certains des résultats que nous avons observés grâce à l'aide qui a été fournie.

Effectivement, 43 millions de dollars ont été distribués pour les crises dans toute l'Éthiopie. Dans la région du Tigré en particulier ainsi que dans le Nord de l'Éthiopie, ces fonds ont été utilisés, par exemple, pour répondre aux besoins de la population du Tigré qui a été touchée par le conflit. Le Programme alimentaire mondial a fourni une aide alimentaire à 877 000 personnes entre la mi-octobre et le 2 février. Dans la région d'Amhara, un million de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire entre le 31 janvier et le 6 février, ce qui reflète la robustesse des interventions là-bas.

Par l'intermédiaire des autres programmes que nous avons avec ce pays, avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et leur fonds collectif par pays, du soutien est fourni pour la réparation des abris d'urgence, pour des programmes de santé et des programmes de lutte contre la violence sexiste, pour des programmes de nutrition qui aident à combler les besoins des enfants, et aussi, par l'intermédiaire des programmes du CICR, du soutien pour les soins de santé...

• (1640)

Le président: Je suis désolé, monsieur Salewicz, mais je vais devoir vous arrêter, par manque de temps. Vous aurez peut-être l'occasion de poursuivre, mais jusque-là, merci beaucoup.

Merci, monsieur Sarai.

Nous allons commencer tout de suite le troisième tour.

Encore une fois, M. Morantz ouvre le bal. Vous avez cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Je cède mon temps à M. Genuis. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Genuis, vous avez la parole.

M. Garnett Genuis: Merci, monsieur le président, et merci, monsieur Morantz.

Je veux poursuivre sur la question de la façon dont nous allons nous assurer que les auteurs de violations des droits de la personne seront tenus responsables de leurs actes. J'aimerais savoir en détails un peu plus concrets quelles mesures le gouvernement canadien prend pour veiller à ce que ceux qui violent les droits de la personne doivent répondre de leurs actes.

M. Tarik Khan: Merci de la question.

Je dirais, tout d'abord, que c'est extrêmement important pour nous d'avoir des preuves corroborantes et adéquates sur les actions et les violations individuelles que certaines personnes ont commises, et pour cela, nous nous fions aux enquêtes indépendantes du HCDH et de la CEDH, par exemple.

Au Conseil des droits de l'homme, nous avons coparrainé deux résolutions sur la situation au Tigré, et nous avons ensuite soutenu la demande de l'Union européenne pour une séance extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, en décembre.

Avec les États-Unis, nous avons aussi codirigé des démarches auprès des autorités érythréennes et éthiopiennes pour lutter contre les violences sexuelles liées au conflit, autant en Éthiopie que dans les capitales du Soudan et de l'Érythrée.

Notre approche est que, dès que nous avons suffisamment de preuves montrant que des personnes ont commis des violations, nous procédons à une évaluation, et nous examinons la mesure dans laquelle nous pouvons réagir à ces cas individuels, ou s'il serait plus logique pour nous de participer à des interventions collectives dans ces pays. Par exemple, nous encourageons également l'Éthiopie à enquêter elle-même sur ses violations des droits de la personne et à assumer sa responsabilité pour ces violations en tant que gouvernement, en tant qu'État partie au conflit.

M. Garnett Genuis: Croyez-vous qu'il est réaliste de s'attendre à ce que l'Éthiopie elle-même demande aux auteurs de violations des droits de la personne de répondre de leurs actes?

M. Tarik Khan: C'est une excellente question. Seul le temps nous le dira. Évidemment, une préoccupation est que l'Éthiopie ne sera pas à la hauteur des attentes de la communauté internationale, de ce que nous demandons tous, mais le temps nous le dira. Je crois que les prochains mois seront critiques, en ce qui concerne tant la résolution du conflit que la reddition de comptes.

M. Garnett Genuis: Merci.

À la lumière des preuves que vous avez actuellement, êtes-vous disposé à définir juridiquement l'un ou l'autre des crimes qui ont été commis? J'ai remarqué que vous n'avez pas qualifié ce qui se passe là-bas de génocide, en réponse à une question de ma collègue. Utiliseriez-vous un terme comme des « crimes contre l'humanité », par exemple? Pouvons-nous affirmer, selon les éléments de preuve que nous avons, à votre avis, que certains crimes visés par le droit international ont été commis?

M. Tarik Khan: Dans le rapport du HCDH que nous avons lu, il est clair que des crimes d'atrocités auraient été commis, y compris des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

M. Garnett Genuis: Je suis désolé de vous interrompre, mais j'ai relevé une petite ambiguïté. Les mots que vous avez utilisés étaient: « il est clair que des crimes d'atrocités auraient été commis ». Dites-vous qu'il est clair que des crimes d'atrocités ont été commis, ou que des crimes d'atrocités ont peut-être été commis, du point de vue du gouvernement?

M. Tarik Khan: Notre point de vue est que des crimes ont peut-être été commis. Il y a bien sûr des allégations selon lesquelles ces crimes ont eu lieu, mais nous devons obtenir une confirmation et enquêter adéquatement, au-delà de...

M. Garnett Genuis: Excusez-moi, je veux bien comprendre la position du gouvernement. J'ai l'impression que vous n'êtes pas prêt à dire que des crimes d'atrocités ont hors de doute été commis, du moins à l'étape où nous en sommes.

M. Tarik Khan: À ce sujet, nous allons nous fier à la décision du tribunal international compétent.

M. Garnett Genuis: En tant que partie à divers traités internationaux sur les droits de la personne, le Canada a des responsabilités. Nous ne pouvons pas seulement nous en remettre aux organismes internationaux, parce que nous nous sommes engagés, en tant que signataire de ces accords, à respecter certaines obligations relativement aux droits de la personne, et nous avons nous-mêmes certains pouvoirs, comme celui d'imposer des sanctions, ainsi que d'autres moyens pour veiller à ce que les personnes responsables doivent répondre de leurs actes. Même en l'absence d'une décision internationale, le Canada pourrait-il tirer ses propres conclusions et agir en conséquence, en ce qui a trait aux crimes d'atrocités?

M. Tarik Khan: Pour quelque chose d'aussi grave que les crimes d'atrocités, il est extrêmement important qu'un organisme indépendant et compétent mène une enquête et tire une conclusion pour nous.

M. Garnett Genuis: N'avons-nous pas la capacité nécessaire pour avoir des organismes compétents qui pourraient agir, même en l'absence d'une intervention internationale coordonnée? J'ai l'impression qu'il y a un problème juridique fondamental en ce qui concerne les droits de la personne, parce que même si nous sommes partie à un accord qui nous oblige à prendre certaines mesures en réaction à certains événements, nous essayons toujours d'esquiver et de dire que nous sommes responsables seulement si une autre entité détermine qu'un crime a été commis. M. Irwin Cotler a dit au Sous-comité des droits internationaux de la personne, avec beaucoup d'éloquence d'ailleurs, au sujet de cas antérieurs, que le fait que nous soyons un État partie à ces accords veut dire que nous avons des obligations, peu importe ce que des organismes internationaux externes décident ou ne décident pas, ou sont en mesure ou ne sont pas en mesure de déterminer. Êtes-vous d'accord avec lui?

• (1645)

M. Tarik Khan: Je crois qu'un facteur clé est qu'il faut un accès pour réaliser ce genre d'enquête et tirer ce genre de conclusion. Pour que nous puissions indépendamment mener une enquête, nous aurions besoin d'avoir accès aux victimes et aux données probantes, et dans ce genre de cas, c'est habituellement les organismes internationaux comme l'ONU qui peuvent obtenir ce genre d'accès...

M. Garnett Genuis: Dans ce cas, c'est trop facile pour les États de bloquer cela.

Le président: Je suis désolé, mais nous allons devoir arrêter là-dessus. Vous aurez probablement l'occasion de poursuivre au prochain tour. Donc, arrêtons ici et mettons cela entre parenthèses jusqu'à ce que vous puissiez reprendre la parole.

[Français]

Madame Bendayan, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Mme Rachel Bendayan (Outremont, Lib.): Merci, monsieur le président.

À mon tour, je remercie les témoins de leurs commentaires très intéressants.

Monsieur Khan, j'ai plusieurs questions à vous poser. Vous avez parlé de l'aide humanitaire que le Canada a fournie à l'Éthiopie depuis le début du conflit, une aide quand même considérable. J'aimerais parler brièvement de ce que nous avons annoncé le 18 juin 2021. Le Canada a fourni 7 millions de dollars supplémentaires en aide humanitaire. Pourriez-vous nous préciser où cet argent a été affecté?

D'après vos réponses, j'ai cru comprendre qu'une partie du financement a été destiné à la sécurité alimentaire, aux soins de santé et aux victimes de violence sexuelle.

Pouvez-vous nous fournir les détails concernant ces 7 millions de dollars, s'il vous plaît?

M. Tarik Khan: Je vous remercie.

Je vais me tourner vers mon collègue M. Salewicz pour qu'il réponde à votre question.

[Traduction]

M. Stephen Salewicz: Ces ressources ont effectivement été affectées à nos partenaires qui intervenaient activement dans la zone de conflit. Une partie des ressources est allée au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui gère les fonds collectifs. Il utilise les ressources pour réaliser un ensemble de projets liés à la situation.

Je peux vous donner quelques-uns des types de projets qu'il a pu réaliser. Il y a eu un ensemble de projets pour subvenir aux besoins nutritionnels dans les régions d'Amhara et Afar et aussi dans la région du Tigré. Ce sont des projets d'une extrême importance qui visent à réduire l'insécurité alimentaire, un problème dont nous sommes tous très conscients.

Au sujet de l'insécurité alimentaire, le Programme alimentaire mondial a observé que, au cours de la dernière année et demie de conflits, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire est passé de 0,4 million de personnes à 4,6 millions de personnes. La situation alimentaire est donc très grave, et les ressources qui ont été fournies ont été affectées précisément à l'aide pour les besoins alimentaires.

J'ai déjà mentionné que le Programme alimentaire mondial était un partenaire clé dans les interventions internationales, et notre soutien a contribué aux efforts du PAM. Il y a des convois qui ont réussi à passer, mais ils ont été très modestes, et je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il n'y a pas eu assez d'efforts à cet égard.

Mme Rachel Bendayan: Je suis désolée de vous interrompre, monsieur Salewicz, mais j'ai quelques questions de plus.

M. Stephen Salewicz: D'accord, je vous en prie.

Mme Rachel Bendayan: À part la sécurité alimentaire, y a-t-il autre chose? Peut-être préféreriez-vous répondre par écrit pour nous fournir une liste complète?

M. Stephen Salewicz: Bien sûr, nous pouvons faire cela. Je dirais que nous avons fourni du financement au PAM, au CICR, au HCDH, qui gère le fonds collectif par pays qui a été utilisé pour financer 116 projets l'année dernière seulement. Nous contribuons à ces activités. C'est très vaste.

Nous allons vous fournir une réponse par écrit.

Mme Rachel Bendayan: Merci beaucoup.

[Français]

J'aimerais poser une deuxième question.

J'hésite à décrire votre témoignage, mais vous avez semblé exprimer quelques réserves quant au fait que le conflit était derrière nous, si je vous comprends bien, malgré certains signes encourageants, comme la levée de l'état d'urgence.

J'aimerais quand même souligner que j'ai vu plusieurs rapports faisant état de la poursuite des raids dans la région d'Afar. Dans un rapport d'il y a seulement 10 heures, si je ne me trompe pas, on indique qu'un obus s'est écrasé sur des maisons dans la région d'Afar et que six enfants sont portés disparus.

Pouvez-vous nous dire ce que vous entendez de la part de vos contacts sur le terrain, en ce moment?

• (1650)

M. Tarik Khan: Je vous remercie beaucoup de votre question.

Je vais me demander à ma collègue Mme Childs-Adams de répondre à cette question très précise.

[Traduction]

Mme Hilary Childs-Adams: Nous sommes extrêmement préoccupés par les affrontements qui se poursuivent dans le Nord de l'Éthiopie. Nous avons constaté que, même si les forces du Tigré s'étaient pour ainsi dire complètement retirées dans leur propre région, les affrontements continuent dans la région d'Afar, qui borde le Tigré, où il y a eu des tentatives pour prendre le contrôle de certaines routes et où il n'y a plus d'aide humanitaire.

Les nouvelles qui filtrent de là-bas nous préoccupent énormément, parce que c'est essentiellement l'information qui est approuvée par le gouvernement, alors nous allons continuer nos interventions auprès du gouvernement et des parties. Notre ambassadeur s'est rendu dans la région d'Afar dernièrement pour connaître le point de vue local.

Le président: Madame Childs-Adams, je suis désolé, mais vous allez devoir vous arrêter là, faute de temps. Vous aurez peut-être la chance de reprendre.

[Français]

Merci beaucoup, madame Bendayan.

Monsieur Bergeron, vous disposez de deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Salewicz, je vous remercie de la réponse que vous avez donnée à Mme Bendayan. Cela répond à la question que j'ai posée à deux reprises.

J'ai voulu savoir quelle assurance nous avions que des denrées alimentaires avaient pu se rendre jusqu'au Tigré considérant que le Programme alimentaire mondial était d'avis que bien peu de ces denrées avaient pu se rendre, du moins depuis la mi-décembre dernier. Je suis heureux d'apprendre qu'une partie de l'aide canadienne a pu se rendre à destination.

Je voulais également demander quels mécanismes de suivi étaient en place pour s'assurer que l'aide humanitaire de 7 millions de dollars engendre des résultats. D'après ce que je peux voir, il y en a.

Dans un article publié en novembre 2021 dans le magazine *Foreign Affairs*, des professeurs universitaires, Yohannes Woldemariam et Nic Cheeseman, indiquent que l'Éthiopie regroupe plus de 80 groupes ethniques différents et que les leaders éthiopiens qui se sont succédés ont alimenté les tensions entre les ethnies et les régions, chacun gouvernant d'une façon qui a donné à au moins une communauté une raison de se sentir lésée.

Les auteurs ont ajouté que, plus récemment, des plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter ont facilité la diffusion des discours haineux et contribué à alimenter les atrocités.

Ce qui est encore plus important, et c'est selon moi l'élément incontournable, c'est que les auteurs s'interrogent sur la capacité de l'État éthiopien de survivre à ces conflits ethniques et le dernier en lice, celui auquel on assiste présentement.

Le gouvernement canadien a-t-il les mêmes inquiétudes que les professeurs Wodemariam et Cheeseman quant à la fragilité de l'État éthiopien?

M. Tarik Khan: Je vous remercie beaucoup de cette question.

Je ferai d'abord deux ou trois commentaires généraux et, ensuite, je demanderai à ma collègue Mme Gwyn Kutz de parler de nos efforts en ce qui concerne l'appui à la construction de la paix en Éthiopie.

Le président: Monsieur Khan, je suis désolé de vous interrompre, mais je vous demanderais de répondre très brièvement.

M. Stéphane Bergeron: Les six minutes sont-elles déjà écoulées, monsieur le président?

Le président: Votre temps de parole est d'une durée de deux minutes et demie, monsieur Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Nous ne sommes pas revenus à l'autre ronde.

D'accord, je vous remercie.

M. Tarik Khan: Nous partageons assurément cette préoccupation quant à la fragilité de l'État éthiopien. Bien sûr, ces incitations à la violence, cette propagande et cette utilisation des groupes armés vont fragiliser le pays encore davantage.

Tout comme ces auteurs, nous avons ces préoccupations.

• (1655)

M. Stéphane Bergeron: Nous y reviendrons.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Madame McPherson, vous avez deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins. J'ai quelques questions.

Les membres du Comité savent que je m'intéresse beaucoup à la question de l'exploitation minière canadienne et aux conséquences des activités des sociétés minières canadiennes dans le monde. Nous avons pris conscience de certains rapports alarmants, selon lesquels des sociétés minières canadiennes veulent obtenir des permis d'exploitation dans la région du Tigré.

Pouvez-vous nous fournir de l'information sur la situation des sociétés minières canadiennes qui espèrent démarrer des activités au Tigré, et savez-vous si des permis ont été offerts?

M. Tarik Khan: Je n'ai pas de renseignements sous les yeux à propos de permis d'exploitation minière qui auraient été accordés au Tigré. D'après ce que nous savons, rien de tel n'a eu lieu. Les délégués commerciaux n'offrent ni service ni aide aux sociétés minières, en ce qui concerne leurs activités dans le Nord de l'Éthiopie. Nous n'avons aucune information là-dessus pour l'instant.

Mme Heather McPherson: Est-ce que ce serait possible de nous présenter des observations écrites plus tard, si vous obtenez des renseignements supplémentaires que vous n'avez peut-être pas sous la main, mais que vous pourriez nous communiquer?

La prochaine question que je veux poser concerne le commentaire que vous avez fait plus tôt à propos du rôle des femmes, y compris l'inclusion des femmes dans le processus de maintien de la paix et leur présence aux tables de négociation. C'est quelque chose de très important pour moi. Nous savons que les probabilités de réussite sont beaucoup plus élevées quand des femmes participent aux résolutions sur un cessez-le-feu.

Comment fait-on cela? Qu'est-ce que le Canada fait à cet égard? Merci de formuler quelques commentaires.

M. Tarik Khan: Comme vous le savez, « les femmes, la paix et la sécurité » constituent une composante clé du programme politique international de notre gouvernement.

Je vais demander à ma collègue, Gwyn Kutz, notre directrice générale, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, de répondre à votre question.

Mme Gwyn Kutz (directrice générale, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci de soulever le sujet, parce que nous avons la conviction que les femmes doivent participer pleinement d'un bout à l'autre du continuum du maintien de la paix, à la prévention, à l'édification des États après les conflits; cela est absolument nécessaire pour créer une société pacifique et résiliente.

Mon domaine est surtout axé sur la consolidation de la paix à l'échelon communautaire. Vous avez entendu parler des efforts déployés sur le plan diplomatique et à l'échelon étatique, mais nous croyons que les activités de consolidation de la paix à l'échelon communautaire sont aussi une composante fondamentale d'une paix résiliente, dans un pays où il y a de nombreuses différences complexes entre les groupes ethniques, comme en Éthiopie. Nous soutenons des organisations qui travaillent avec des organismes communautaires et des femmes qui travaillent à la consolidation de la paix, dans le but de tisser des liens entre les différentes ethnies et les pays. Nous avons un projet qui vise à constituer un réseau international de femmes travaillant à la consolidation de la paix dans cette région, afin qu'elles puissent partager leurs expériences, renforcer la solidarité et faire en sorte que les femmes aient une voix aux différents échelons dans le processus de consolidation de la paix.

Le président: Merci beaucoup, et merci, madame McPherson.

La parole va maintenant à M. Chong, pour cinq minutes.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

L'Afrique du Sud et l'Australie ont mis sur pied des commissions de vérité et de réconciliation pour régler les différends après un conflit ou un problème national. Le gouvernement conservateur a établi la Commission de vérité et réconciliation du Canada, et les précédents gouvernements du Canada ont joué un rôle clé dans l'établissement de commissions de vérité et réconciliation à l'étranger, comme la Commission internationale indépendante sur la démilitarisation, ciblant les armes paramilitaires dans le cadre du processus de paix en Irlande du Nord. Cette commission était d'ailleurs coprésidée par l'ancien chef d'état-major de la défense, M. John de Chastelain.

Le gouvernement canadien a-t-il fait le moindre effort pour promouvoir l'établissement d'une commission de vérité et réconciliation en Éthiopie?

M. Tarik Khan: Je ne crois pas que les parties au conflit sont prêtes pour cela. C'est clair qu'une approche pour la cessation des hostilités, peu importe la forme, sera importante avant tout. Ce sera extrêmement important, tout d'abord, que les parties aient la capacité de s'asseoir ensemble et d'en arriver à une sorte de solution par médiation. Je crois effectivement que le travail de vérité et de réconciliation présente toujours une importance et une valeur évidentes au moment de préserver la mémoire des événements historiques et d'écouter ce que les victimes ont vécu, et aussi de s'assurer qu'on ne répétera pas les mêmes violations des droits de la personne et les crimes de ce genre.

Je comprends ce que vous dites, et vous soulevez un point très important. Espérons que c'est quelque chose [*difficultés techniques*] conflit va finir par aboutir là.

• (1700)

L'hon. Michael Chong: J'ai une question à propos de la région, de façon plus générale. Cela fait longtemps que la frontière entre l'Éthiopie et le Soudan est contestée pacifiquement. Avons-nous des preuves qu'il y a eu des hostilités ou des mouvements militaires de la part du Soudan vers la région frontalière?

M. Tarik Khan: Je vais laisser ma collègue, Mme Hilary Childs-Adams, répondre à votre question sur les frontières.

Mme Hilary Childs-Adams: Oui, il y a eu des rapports à ce sujet. Des représentants du gouvernement ou des forces armées soudanaises — nous ne savons pas exactement qui — se sont déplacés dans cette zone et ont renforcé certaines villes du Soudan qui s'y sont jointes. C'est une région agricole incroyablement fertile. Des agriculteurs éthiopiens ont été déplacés à l'extérieur de cette zone qu'ils cultivaient avec succès depuis très longtemps. Nous espérons que ce conflit va se régler. C'est très important pour la sécurité alimentaire des deux pays.

L'hon. Michael Chong: Avons-nous des preuves montrant que l'Égypte s'ingère dans les conflits bilatéraux entre l'Éthiopie et le Soudan?

Mme Hilary Childs-Adams: L'Égypte n'a pas vraiment pris position publiquement sur ce qui se passe en Éthiopie, mais ce pays a de très grands intérêts en jeu, à cause du Nil et du Grand barrage de la Renaissance. L'Éthiopie et le Soudan partagent les mêmes préoccupations quant à la conclusion d'un accord avec l'Éthiopie sur la gestion de l'écoulement des eaux, mais nous n'avons constaté aucune ingérence directe de la part de l'Égypte dans ce conflit.

L'hon. Michael Chong: En d'autres mots, je peux dire sans craindre de me tromper que la position de l'Égypte n'a pas changé en ce qui concerne cette région, même avec le conflit qui sévit en Éthiopie.

Mme Hilary Childs-Adams: Si vous voulez parler de la grande région au-delà de l'Éthiopie, l'Égypte entretient des relations bilatérales avec tous les États de la Corne de l'Afrique, et elle a manifestement ses propres intérêts là-bas. Toutefois, en ce qui concerne l'Éthiopie, sa position n'a pas véritablement changé. Essentiellement, elle n'intervient pas et respecte, selon toute vraisemblance, la souveraineté éthiopienne. Nous espérons que les parties parviendront, plus tard, à négocier une solution quant au Nil.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président. Je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chong.

La parole va maintenant à M. Oliphant, pour cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre sur la lancée de Mme McPherson et de M. Chong. À dire vrai, ils ont tous les deux volé mes questions, ce qui est bon signe. Pour ma première question, si Mme McPherson veut intervenir, je serai heureux de lui céder une partie de mon temps.

Je veux revenir sur la question des femmes et du rôle des femmes dans la consolidation de la paix, et de notre tendance particulière à vouloir trouver des solutions de ce côté-là. Je pense que nous devrions peut-être approfondir un peu comment nous nous y prenons, théoriquement. Y a-t-il des moyens concrets que nous pourrions prendre en tant que Canadiens pour aider les femmes africaines — que ce soit les femmes éthiopiennes ou les femmes de l'Afrique à l'extérieur de l'Éthiopie — à participer au processus de consolidation de la paix?

M. Tarik Khan: Je vais céder la parole à ma collègue, Mme Kutz, dans une seconde. Je peux dire que, du point de vue stratégique, il est extrêmement important, selon nous, que les femmes participent à la paix et à la sécurité — en ce qui concerne tant la consolidation de la paix que la prévention des conflits — à l'échelon communautaire et dans les processus nationaux de consolidation de la paix.

Vous savez déjà que vous avons une ambassadrice canadienne pour les femmes, la paix et la sécurité, Mme Jacqueline O'Neill. Donc, en ce qui nous concerne, ce n'est pas seulement un atout précieux, c'est quelque chose d'essentiel. Nous soutenons tous les efforts qui sont déployés internationalement pour les femmes, la paix et la sécurité, y compris la résolution 1325 de l'ONU. Nous croyons qu'il y a énormément de possibilités de ce côté-là spécifiquement, compte tenu de ce que ça prend pour rassembler une communauté, pour prévenir les conflits avant qu'ils n'éclatent et pour instaurer la confiance et la paix localement, parce que c'est quand cela s'effondre que la violence réelle survient.

Je vais céder la parole à Mme Kutz, qui pourra vous en dire plus.

• (1705)

Mme Gwyn Kutz: Depuis que le conflit s'est aggravé au cours de la dernière année, nous avons cherché et approuvé de nouveaux projets conçus spécifiquement pour aider les femmes à se préparer et à participer au dialogue national. Nous croyons que c'est un élément très important pour réduire les conflits interethniques à l'échelle du pays. Nous avons des projets pour aider les collectivités à analyser les conflits et à élaborer des activités appuyant les mesures de paix. Nous travaillons avec nos partenaires de mise en œuvre pour renforcer les capacités et les alliances ainsi que pour soutenir les occasions de réseautage pour les groupes de femmes éthiopiennes, qui représentent un large éventail de communautés et d'origines différentes.

Nous travaillons au renforcement — à l'échelon communautaire — de la capacité de participer pleinement au dialogue national. Bien sûr, nous encourageons également les pays qui veulent se rétablir après un conflit à faire participer pleinement leurs femmes aux processus liés aux accords de paix. Aussi, nous nous tenons prêts à appuyer les efforts de médiation en dépêchant des spécialistes de l'égalité entre les sexes pour veiller à ce que les femmes soient entendues et prises en considération et puissent participer dans un rôle de premier plan.

Nous défendons les intérêts...

L'hon. Robert Oliphant: Je dois vous interrompre.

Madame McPherson, voulez-vous intervenir? Je sais que c'est un sujet d'intérêt pour vous.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur Oliphant.

La seule chose que je voudrais ajouter, c'est que je recommande vivement au gouvernement de s'assurer qu'il y a bel et bien des dispositions relatives à l'égalité entre les sexes dans n'importe quel accord de paix qui sera conclu. Je suis certaine que les spécialistes ont déjà songé à cela.

Je vous remercie tout de même du temps.

L'hon. Robert Oliphant: Je veux reprendre la question de M. Chong à propos de la région, et aussi celle de Mme Fry. Je sais que le Soudan connaît manifestement des troubles politiques et devra peut-être composer avec l'arrivée de réfugiés si la frontière devient poreuse. La Somalie, l'Érythrée... aucun de ces pays n'est très stable, sur le plan politique, présentement.

A-t-on des idées quant à des façons dont le Canada pourrait aider à renforcer la stabilité dans cette région? Vous avez une demi-minute.

M. Tarik Khan: Merci. C'est une excellente question.

Nous savons que le conflit a eu des effets dévastateurs sur les réfugiés érythréens en Éthiopie. Le HCR et nos autres organismes humanitaires s'efforcent de répondre aux besoins des réfugiés érythréens, en plus de ceux des Éthiopiens touchés par le conflit. Nous travaillons aussi, bien sûr, à encourager la mise en œuvre d'un pacte mondial sur des réfugiés ainsi que des interventions exhaustives pour aider les réfugiés lorsque ce genre de situation se prolonge, comme actuellement dans cette région. Bien sûr, cela vaut aussi pour les réfugiés somaliens.

Pour la suite des choses, je pense que la première étape serait bien sûr de pouvoir réduire le flux de réfugiés en provenance de pays comme l'Éthiopie, à cause d'un conflit prolongé. Le fait que ces situations prolongées de réfugiés dans les pays voisins n'ont pas de fin en vue est un problème, en particulier au Soudan, or je crois que c'est quelque chose que nous devons inévitablement prendre en considération, et pas seulement en ce qui concerne l'aide humanitaire, parce que ça, c'est de l'aide à court terme. Nous examinons donc des projets de développement qui utilisent ce que nous appelons des « solutions durables », dans le domaine des interventions auprès des réfugiés. Les solutions durables sont le genre d'investissements qui peuvent être faits dans des collectivités où se trouvent des réfugiés de longue date, et cela les aide à s'intégrer économiquement ainsi que socialement dans les collectivités des pays ou des endroits où elles pourraient décider de rester.

Le président: Monsieur Khan, je suis désolé. Nous allons devoir nous arrêter ici, faute de temps. Merci beaucoup.

Merci, monsieur Oliphant.

Nous allons commencer le quatrième tour.

La parole va à M. Genuis pour cinq minutes, allez-y.

M. Ziad Aboultaif: Je crois que c'est mon tour d'intervenir. M. Genuis ne...

Le président: D'accord, monsieur Aboultaif. Allez-y.

M. Ziad Aboultaif: Vous êtes d'accord, monsieur Genuis?

Merci, monsieur le président.

Selon les rapports, le gouvernement de l'Éthiopie va avoir de la difficulté à rétablir la paix, la prospérité et la sécurité parce qu'il est lié à l'OLF — le Front de libération oromo — un parti marxiste, et aussi à l'OLA, l'Armée de libération oromo. Cela fait que le gouvernement n'aura pas la confiance des autres parties pour ce qui est de rétablir la paix, la sécurité et la prospérité.

À votre avis, monsieur Khan, combien de temps faudra-t-il aux gouvernements des régions d'Amhara et d'Arfar pour faire confiance au gouvernement Abiy afin de rétablir la paix, la prospérité et la sécurité en Éthiopie?

• (1710)

M. Tarik Khan: Je vous remercie de cette excellente question. Je pense que vous avez tout à fait raison. Il incombe au gouvernement éthiopien de rétablir la confiance. Il ne peut pas y avoir de paix, de prospérité et de développement économique dans un centre et ses régions s'il n'a pas leur confiance.

Le gouvernement de l'Éthiopie devra faire certaines choses pour rétablir cette confiance.

Une des choses qu'il doit faire, c'est de travailler dans le sens de la Commission pour le dialogue national. Cette commission pour le dialogue consistait particulièrement à rebâtir le fédéralisme en Éthiopie et à rétablir les droits de ces États régionaux ethniques.

Il doit également libérer les prisonniers politiques de ces régions. Vous avez mentionné la région d'Oromia en particulier.

Bien sûr, il s'agit également de lever l'état d'urgence, qui les plonge dans un état de terreur permanente et de crainte de détention arbitraire.

Ce dernier point vient juste d'être réglé; il y a donc quelques signes prometteurs, mais en vérité, la première vraie mesure pour rétablir la confiance, c'est ce que nous voyons actuellement, et il faudrait en voir davantage; ces groupes que vous avez mentionnés auront besoin de plus de mesures pour rétablir la confiance comme les autres que j'ai mentionnées.

M. Ziad Aboultaif: Le gouvernement des États-Unis exerce des pressions en vue de la libération de quelques prisonniers, même si des questions se posaient également sur la nature et l'histoire politiques de certains de ces prisonniers. Le Canada a-t-il participé à cette même démarche pour faire avancer ce processus, encore une fois, afin de rétablir la confiance nécessaire? Actuellement, il s'agit de la question la plus fondamentale à régler pour s'assurer que le pays commencera à s'occuper d'autres problèmes qui surgissent un peu partout.

M. Tarik Khan: Dans toutes nos démarches politiques et nos engagements diplomatiques, nous avons constamment plaidé pour la libération des prisonniers politiques, en particulier ceux qui sont détenus arbitrairement et sans accusation aux termes de la Loi sur les mesures d'urgence. Je peux tout à fait dire que nous avons participé à l'élan général de la communauté internationale pour demander que cela se fasse.

M. Ziad Aboultaif: Selon vous, quelle est la demande la plus importante que le Canada a adressée au gouvernement, à M. Abiy, pour accélérer le processus et s'assurer que la crise peut être jugulée afin que les autres répercussions soient contrôlées et que la société, le peuple, les femmes, les enfants et tout le monde là-bas ne subissent pas d'autres préjudices?

M. Tarik Khan: Les demandes du gouvernement du Canada au gouvernement de l'Éthiopie visaient clairement les trois objectifs que j'ai mentionnés, à savoir mettre fin au blocus de l'aide humanitaire, rendre publics les efforts en vue de favoriser une solution politique de médiation, puis assurer la reddition de comptes à l'égard de la violation des droits de la personne.

Je pense qu'il y a eu des progrès. Nous avons constaté que des mesures ont été prises en vue de trouver une solution politique potentielle, la première mesure étant de lever l'état d'urgence et de modérer les propos. Il y a quelques mois, les échanges entre les parties au conflit étaient très acerbes. Les échanges se sont beaucoup améliorés.

Maintenant, nous voyons potentiellement les premiers signes que l'aide humanitaire pourrait mieux circuler avec la levée de l'état d'urgence.

Je pense que ce sont tous des domaines dans lesquels nous devons encore faire pression et que nous ne pouvons pas laisser tomber.

M. Ziad Aboultaif: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Aboultaif et monsieur Khan.

Nous allons maintenant passer à M. Ehsassi pour cinq minutes.

M. Ali Ehsassi: Monsieur Khan, j'ai deux ou trois petites questions à vous poser.

J'aimerais revenir à ce que l'un des autres députés a demandé au sujet de l'Érythrée. Pourriez-vous expliquer ce que l'Érythrée espère gagner en s'engageant dans la guerre civile éthiopienne? Selon vous, cela tient-il au fait que l'Érythrée a des alliances en Éthiopie, ou est-ce parce que, à un moment donné, l'Érythrée aurait des revendications irrédentistes envers l'Éthiopie?

M. Tarik Khan: Il est difficile d'émettre des hypothèses sur les intentions de l'Érythrée, mais n'oublions pas que l'Éthiopie et l'Érythrée ont signé un accord de paix historique, ce qui signifie qu'il y a évidemment un certain sentiment d'obligation, d'interrelation et de collaboration entre les deux gouvernements, à Addis-Abeba et à Asmara.

Il me serait difficile d'émettre des hypothèses au-delà de ce que nous entendons. Il y a évidemment une sorte d'alliance ethnique entre le peuple érythréen et le peuple amhara; je pense que c'est bien connu. Cependant, je ne veux pas émettre d'hypothèses au-delà de ce que seront leurs intentions, en dehors de ce que je viens d'entendre.

• (1715)

M. Ali Ehsassi: Vous insistiez sur l'importance que les pays de la région prennent l'initiative et trouvent une solution acceptable pour toutes les parties à la guerre civile. Parmi les différents pays engagés sur le continent, selon vous, lesquels sont les plus prometteurs et mériteraient un plus grand soutien du Canada?

M. Tarik Khan: J'ai mentionné le soutien que nous apportons concernant le recours au haut représentant de l'Éthiopie, à savoir l'ancien président du Nigeria, M. Obasanjo. Je pense que c'est essentiel. Je pense qu'il est essentiel de continuer de soutenir le travail de l'Union africaine pour trouver une solution africaine dirigée par une institution africaine.

L'autre pays qu'il est très important de ne pas oublier, c'est le Kenya. Le dirigeant du Kenya est un dirigeant respecté, et le Kenya a un intérêt, comme je l'ai mentionné, vu qu'il jouxte les pays de la Corne de l'Afrique et est touché par l'instabilité dans ces pays. Ce sont les deux intervenants que j'aimerais souligner: l'Union africaine en tant qu'institution, puis le Kenya en tant que pays.

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup.

C'est tout, monsieur le président. Je pense qu'il me reste 20 secondes.

Le président: Vous avez encore deux minutes, si vous voulez laisser du temps à l'un de vos collègues. S'ils veulent poser une question, ils sont les bienvenus. Sinon, cela peut laisser à M. Bergeron et à Mme McPherson un peu de temps supplémentaire.

M. Ali Ehsassi: L'un de vous...

Monsieur Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie beaucoup, monsieur Ehsassi.

Monsieur Ehsassi, je dois vous dire que vous sauvez l'honneur de M. Oliphant, parce que j'étais justement sur le point de dire que je prenais ombrage du fait qu'il ne m'avait pas offert un peu de son temps de parole. En m'accordant quelques secondes de plus, vous rétablissez l'honneur du parti ministériel. Je vous en suis vraiment reconnaissant; c'est très gentil de votre part.

J'aimerais revenir à l'étude publiée dans le magazine *Foreign Affairs* par les professeurs Woldemariam et Cheeseman. Plus précisément, j'aimerais revenir sur l'élément selon lequel Facebook et Twitter ont facilité la diffusion des discours haineux et ont contribué à alimenter les atrocités.

Cela m'apparaît être un élément extrêmement préoccupant, d'autant plus que ce comité, comme vous le savez peut-être, s'est penché et se penche encore sur la situation qui a cours à la frontière entre l'Ukraine et la Russie. Nous avons évoqué le fait que, même dans des pays comme le Canada, nous ne sommes pas à l'abri de la propagande, qui peut notamment se transposer dans les médias sociaux.

J'aimerais savoir quelle est votre réaction à cet élément de l'étude, selon lequel les médias sociaux ont pu contribuer à l'exacerbation des tensions qui ont cours présentement en Éthiopie.

M. Tarik Khan: Je vous remercie de ce commentaire et de cette observation très pertinente.

Notre premier ministre a soulevé la question du discours haineux au cours de la discussion qu'il a eue avec le premier ministre Abiy. Tout ce qui concerne la transformation en arme du discours haineux est très préoccupant. C'est le cas également de la propagande, de la désinformation et de toutes les tactiques utilisées par plusieurs pays ou communautés qui sont en conflit. C'est préoccupant en Éthiopie également. On utilise Facebook et d'autres médias sociaux pour diffuser des mensonges fabriqués et des témoignages sans fondement.

Ce genre de tactique pourrait être employée en Éthiopie pour stimuler la haine entre les parties en conflit et les communautés ethniques. Cette question, qui est très préoccupante, a été abordée directement avec le premier ministre de l'Éthiopie.

• (1720)

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur Khan.

J'aimerais revenir à la question des 7 millions de dollars destinés à l'acheminement de l'aide sur le terrain. Je remercie votre collègue M. Salewicz des réponses fournies à ce sujet. Cela dit, pourriez-vous nous indiquer qui s'assure de faire le suivi, étant donné que le personnel de l'ambassade a été retiré? Qui fait rapport sur l'état de l'aide, de la quantité, du montant, et ainsi de suite?

Pourriez-vous nous dire qui est en mesure de faire cette reddition de comptes pour le gouvernement canadien, étant donné que le personnel de l'ambassade n'est plus sur place?

M. Tarik Khan: Je vais parler de la présence de notre personnel sur place, en Éthiopie, et je vais ensuite céder la parole à mon collègue M. Salewicz pour qu'il parle du suivi et de la reddition de comptes relative à notre aide humanitaire.

Je veux d'abord préciser que l'entièreté de notre personnel n'a pas été retirée de l'ambassade à Addis-Abeba. Seuls les diplomates non essentiels et les familles l'ont été. Cela s'est fait en novembre et décembre derniers, lorsqu'on craignait que les forces tigréennes, du FLPT, se rapprochent sérieusement de la capitale.

À la fin décembre, nous avons revu la situation et conclu qu'elle était suffisamment sûre pour que le personnel et leurs familles reviennent. Cela dit, notre ambassadeur et une très petite équipe sont restés à l'ambassade, à Addis-Abeba, et se chargent de faire tout le suivi requis.

Je vais maintenant laisser mon collègue, M. Salewicz, parler de la reddition de comptes relative à l'aide humanitaire.

Le président: Monsieur Khan, je suis vraiment désolé de vous interrompre, mais votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous allons maintenant laisser la parole à Mme McPherson et nous lui accorderons une minute de plus également, par souci d'équité.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

Pour ma dernière série de questions, j'aimerais poser une question sur la réponse à la COVID. Bien sûr, nous savons que l'Afrique en général a de très faibles taux de vaccination. L'accès à la vaccination est très faible. Je pense que selon le Johns Hopkins Coronavirus Resource Centre, l'Éthiopie a un taux de vaccination de moins de 1,5 %. Cela est bien sûr, considérablement aggravé par le fait qu'elle soit une zone de conflit.

Je me demandais, tout d'abord, quelles ont été les conséquences de la COVID en Éthiopie, et si le Canada fait quoi que ce soit pour s'assurer que les vaccins arrivent en Éthiopie, en particulier dans la région du Tigré. Pouvez-vous nous dire quelque chose à ce sujet?

M. Tarik Khan: Tout d'abord, je dirais qu'il n'y a pas assez d'informations adéquates sur les besoins relatifs aux cas liés à la COVID dans les régions touchées par le conflit, en Éthiopie. Nous n'avons pas cette information.

Nous croyons comprendre que le taux de cas de COVID enregistrés est faible, mais encore une fois, dans un endroit où la moitié des infrastructures médicales ont été détruites, il est peu probable qu'une personne contaminée puisse se rendre à une installation médicale et se faire soigner. En un mot, nous ne savons pas dans quelle mesure la COVID touche la région, mais on peut supposer que c'est peut-être le dernier de ses soucis, compte tenu des autres risques sanitaires et médicaux posés par l'absence d'accès à l'aide humanitaire.

En ce qui concerne la réponse générale à la COVID dans les régions ayant besoin d'une aide humanitaire, je laisserai la parole à mon collègue, M. Salewicz, s'il veut ajouter quelque chose.

M. Stephen Salewicz: J'ajouterais une chose, c'est qu'un tampon humanitaire a été mis sur pied au moyen de mécanismes internationaux pour réagir à des situations de crises humanitaires. Dans le mécanisme COVAX, l'accent est mis sur l'affectation de ressources aux situations de crises humanitaires, mais je n'ai pas d'autres informations sur la situation en Éthiopie.

Mme Heather McPherson: Donc, vous ne savez pas si les vaccins ont été distribués en Éthiopie par l'entremise de COVAX, ou à quel point le Canada y a contribué. Savez-vous si le Canada a ou non contribué en fournissant de l'équipement de protection individuelle, ou s'il a contribué à la chaîne d'approvisionnement, ou à toutes ces choses qui aideront les gens à recevoir le vaccin en plus de fournir des vaccins en tant que tels?

• (1725)

M. Stephen Salewicz: Je pense que nous devons obtenir cette information de notre côté et vous l'envoyer par écrit. Je n'ai pas l'information à portée de main.

Mme Heather McPherson: Si vous pouviez nous la fournir, ce serait très utile.

J'ai une dernière question sur COVAX et les vaccins. Nous avons reçu quelques rapports inquiétants selon lesquels le Canada utilise peut-être les vaccins pour calculer l'aide publique au développement. Sauriez-vous par hasard si ce sera le cas? Le Canada utilisera-t-il les vaccins dans le cadre des calculs du niveau de notre aide publique au développement?

M. Tarik Khan: Je ne peux pas répondre directement à cette question, mais nous pouvons assurément obtenir une réponse pour le Comité. Habituellement, quand nous soutenons des campagnes de vaccination et des initiatives de vaccination dans le cadre de l'ensemble des programmes en matière de santé, c'est l'aide publique au développement [*difficultés techniques*].

Mme Heather McPherson: Bien sûr, avec la COVID-19, c'est un scénario bien différent. Nous avons appris qu'à partir de 7 \$ la dose, cela serait considéré comme une aide publique au développement. Cela serait véritablement problématique, alors que nous essayons de nous remettre à l'échelle mondiale des répercussions de la COVID-19 sur les populations vulnérables.

J'attends la réponse écrite avec impatience. Merci.

Le président: Merci beaucoup de cette dernière question.

Je remercie nos témoins.

Mesdames et messieurs, nous approchons de la fin du temps prévu avec notre groupe de témoins d'aujourd'hui. Si les membres du Comité sont d'accord, je propose de les remercier en notre nom de leur service et de leur témoignage.

Nous avons ce que j'espère être trois petites questions administratives dont je souhaiterais discuter avec vous très rapidement afin que nous puissions finir vers 17 h 30, dans la mesure du possible. C'est jeudi soir, et certains députés devront peut-être voyager ce soir. Je sais que les conditions météorologiques sont difficiles.

Avec l'accord du Comité, je remercie beaucoup les témoins en notre nom.

[Français]

Je vous remercie beaucoup de vos services et de vos témoignages.

[Traduction]

On peut répondre aux questions par écrit, comme l'ont déjà proposé les députés. Je vous laisse vous déconnecter, tandis que nous restons une minute ou deux, peut-être un peu plus, pour discuter de quelques points à l'ordre du jour.

Merci beaucoup.

M. Tarik Khan: Merci.

Le président: Mesdames et messieurs, je vais présenter trois points en fonction de la facilité avec laquelle je pense qu'il est possible d'y répondre.

Le premier point est un ensemble de trois budgets qui vous ont été distribués vendredi dernier concernant l'étude sur l'équité en matière de vaccins, la séance d'information sur le détroit de Taïwan et la comparution de deux ministres au sujet des lettres de mandat.

Quelqu'un s'oppose-t-il à l'approbation des budgets tels qu'ils ont été distribués?

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Madame la greffière, nous avons approuvé ces budgets.

Ensuite, à titre d'information, nous avons la possibilité de tenir une réunion informelle avec Mme Kelly Clements, la haute commissaire adjointe du Haut Commissariat des Nations unies. Elle est disponible le 2 mars, de 12 h 30 à 14 heures. Il s'agit d'une réunion informelle. Votre participation n'est pas obligatoire. Ce serait une réunion ouverte pour les membres qui veulent y assister.

Pour ceux d'entre vous qui prévoient être présents, merci de nous en informer. Nous distribuerons l'information sur la façon de se connecter. Ce sera une réunion sur Zoom qui permettrait à tout le monde d'avoir accès à la conversation, s'ils le souhaitent. Encore une fois, ce sera le 2 mars, de 12 h 30 à 14 heures.

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, pourriez-vous préciser si vous parlez des membres du public ou des députés ou...

Le président: Je parlais des membres de notre comité.

M. Garnett Genuis: D'accord.

Le président: Elle a demandé une rencontre avec notre comité, mais nous l'avons fait de manière informelle simplement pour nous assurer que les députés puissent y assister, si leurs emplois du temps le permettent.

L'hon. Robert Oliphant: Monsieur le président, puis-je faire une suggestion?

À ce sujet, elle a une grande influence dans les domaines des droits de la personne ainsi qu'en ce qui concerne les réfugiés. Je me demandais si nous pouvions inclure les membres du Sous-comité des droits internationaux de la personne qui ne font pas partie de notre comité et de les inviter officiellement. Vous pourriez même envisager de parler à la présidente du Comité de l'immigration, étant donné qu'elle rencontre peut-être le Comité de l'immigration de manière informelle également.

J'ai tendance à penser que, si nous sommes quatre ou cinq ici, ce serait déjà très bien. Les gens sont très occupés. Si nous envisageons d'inviter ces deux groupes, ce pourrait être une bonne conversation.

Le président: C'est un excellent point, monsieur Oliphant.

Je ne sais pas si elle a également communiqué avec ces comités ou si elle préférerait tenir des réunions séparées avec des comités séparés. Sinon, c'est certainement quelque chose que nous préconiserions pour nous assurer de maximiser le temps que nous passons avec elle et d'en tirer le meilleur parti.

Monsieur Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le président, dans un premier temps, je suis tout à fait d'accord sur le commentaire de M. Oliphant.

Dans un deuxième temps, je sais qu'on nous a déjà envoyé l'information, mais j'imagine que vous nous enverrez une confirmation de l'heure, histoire que nous puissions répondre à la greffière quant à notre présence.

• (1730)

Le président: Oui, absolument, ce sera fait. Merci.

[Traduction]

Enfin, mesdames et messieurs, la greffière a reçu la confirmation que les ministres Joly et Sajjan sont disponibles pour comparaître devant le Comité le 3 mars. La greffière met actuellement au point les détails avec le ministère, et à la suite de ces comparutions, je propose que la première rencontre sur l'équité en matière de vaccin soit déplacée au 28 février.

Je pense que le Comité sera intéressé à commencer cette étude avant les semaines de relâche en mars. La séance d'information sur la situation dans le Xinjiang sera déplacée après les semaines de relâche en mars.

Y a-t-il des commentaires à ce sujet?

Monsieur Genuis.

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, avez-vous dit que les ministres Joly et Sajjan doivent tous les deux comparaître le 3? Ce n'est pas ce que le Comité avait demandé. Nous avons demandé d'entendre chaque ministre pendant deux heures séparément.

Le président: J'ai bien compris.

Je viens de recevoir l'information selon laquelle ils sont tous les deux disponibles le 3.

M. Garnett Genuis: Je vois. D'accord.

Le président: Bien sûr, il appartient au Comité de donner suite à cette information.

M. Garnett Genuis: D'accord.

Je laisserai la parole à M. Morantz.

Je souligne qu'il est important que nous entendions chaque ministre séparément pendant deux heures.

Le président: Madame la greffière, en ce qui concerne le déroulement de cette réunion, voudriez-vous ajouter quoi que ce soit maintenant?

La greffière du Comité (Mme Erica Pereira): Merci, monsieur le président.

Le ministère a confirmé que la ministre Joly serait disponible pendant la première heure, et le ministre Sajjan, pendant la deuxième heure. J'ai transmis la demande, comme l'a recommandé le Comité, et c'est ce qu'on m'a répondu.

Le président: D'accord.

Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

Monsieur Morantz, allez-y, s'il vous plaît.

M. Marty Morantz: Les membres du Comité ont convenu que nous voulions avoir une réunion de deux heures.

Pouvons-nous retourner auprès d'eux? Sommes-nous coincés, ou comment cela fonctionne-t-il?

Le président: Du point de vue de la procédure, madame la greffière, le Comité souhaite réagir à cette information et faire part d'autres préférences. Il faut également de la coordination, et elle est généralement assurée par le bureau de la greffière.

Du point de vue de la procédure, quelles sont les options dont dispose le Comité?

La greffière: Merci, monsieur le président.

Si le Comité le souhaite, je peux assurément de nouveau communiquer avec le ministère.

Du point de vue de la procédure, le Comité ne peut rien faire pour obliger un ministre à comparaître. Nous sommes en grande partie à la merci de leur emploi du temps.

M. Marty Morantz: Je pense que vous devriez retourner auprès d'eux et leur faire part de nouveau du souhait du Comité de rencontrer chacun d'eux séparément pendant deux heures, et voir s'ils peuvent libérer du temps dans leur emploi du temps chargé.

Le président: D'accord.

Merci, monsieur Morantz.

Y a-t-il d'autres commentaires?

L'hon. Robert Oliphant: Merci, monsieur le président.

Je dirais que, de coutume, nous accueillons souvent deux ministres à la même réunion. Au Comité permanent des ressources humaines, vous pouvez avoir jusqu'à cinq ou six ministres en deux heures; je ne pense donc pas que c'est déraisonnable. Je ne pense pas qu'il y a nécessairement consensus pour que nous insistions sur cela.

Si la greffière retournerait auprès d'eux pour leur dire que le Comité souhaite recevoir chacun d'eux pendant deux heures, nous pouvons le faire, mais je suis très heureux de recevoir chacun d'eux pendant une heure, ce qui serait normal. Souvent, pour le budget des dépenses, vous recevez un ministre pour une heure, et les fonctionnaires pendant la deuxième heure. Je fais cela depuis neuf ans, et il est normal de recevoir un ministre pendant une heure suivi des fonctionnaires pour une visite donnée. Recevoir un ministre pendant deux heures est très inhabituel.

Je dirais que c'est conforme à la manière dont les comités parlementaires ont travaillé au cours des neuf dernières années où j'y ai participé.

Le président: Merci, monsieur Oliphant.

Je ne sais pas s'il y a d'autres mains levées dans la salle.

M. Genuis a levé la main virtuellement.

Y a-t-il d'autres interventions du Parquet ou dans la salle en plus de celle de M. Oliphant?

D'accord.

Monsieur Genuis, allez-y, s'il vous plaît.

M. Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

En tout respect, je dirais que le secrétaire parlementaire a naturellement davantage accès aux ministres que les autres députés, mais on a clairement exprimé la préférence de rencontrer les ministres deux heures chacun, surtout ceux d'entre nous qui n'ont pas le même accès aux ministres que lui.

C'était la pratique antérieure de notre comité, et c'était certainement la pratique du Comité depuis que j'en suis membre. Je pense que cela reflète le fait que les affaires étrangères et le développement international sont des domaines extrêmement importants et distincts, et chacun d'eux nécessite un examen approfondi, compte tenu de l'étendue des questions que nous traitons.

Le Comité a convenu de cela précédemment. Il n'y a eu aucune objection quand cette question a été précédemment soulevée. Le Comité en avait déjà convenu.

Je proposerais que nous continuions d'aller de l'avant avec ce qui était l'avis unanime du Comité, comme nous en avons alors convenu. Encore une fois, cela concorde avec l'usage.

Je ne pense pas que nous devons prendre de nouveau la décision, parce que nous l'avons déjà prise précédemment. Nous continuons d'être de cet avis, et nous voulons poursuivre ainsi.

● (1735)

Le président: Monsieur Genuis, merci.

En guise d'indication, le Comité devra alors potentiellement répondre à la question de savoir s'il veut rejeter complètement la possibilité d'une réunion d'une heure ou demander une deuxième heure. Ce que le Comité a décidé sous la forme de sa précédente motion est clair, mais écoutons ce que Mme Fry et ensuite M. Bergeron ont à dire.

L'hon. Hedy Fry: Merci, monsieur le président.

La greffière a dit que nous n'avons aucun instrument ou outil pour obliger un ministre à comparaître à un moment donné ou pendant deux heures. J'aime à croire qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Je pense que nous devrions renvoyer une lettre indiquant que nous préfererions réellement — le Comité préférerait à l'unanimité — passer deux heures avec chaque ministre, mais si c'est impossible, je pense que nous devrions composer avec la situation, savoir recevoir le ministre pendant une heure, et les fonctionnaires de ce ministre l'autre heure, en deux réunions distinctes.

Le président: Merci, madame Fry.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez la parole. Ensuite, ce sera le tour de M. Ehsassi.

M. Stéphane Bergeron: Dans le même esprit, monsieur le président, je pense que la proposition est fort raisonnable. Il s'agit de retourner auprès des ministres pour leur rappeler quel était le souhait du Comité, puis de s'adapter à leur réaction. Je pense qu'une ouverture est manifestée par les ministres, mais ce n'est pas suffisant pour nous. Il s'agit de le leur exprimer et de voir comment ils réagissent, tout simplement.

Cela dit, je comprends que ce n'est peut-être pas usuel, du moins, pas au Parlement d'Ottawa. J'ai siégé à un Parlement où les ministres comparaissaient beaucoup plus fréquemment devant les comités et pour plus longtemps, dans certains cas. J'ai toujours un peu de difficulté à m'adapter à cette pratique, à Ottawa, où les ministres sont inaccessibles aux parlementaires. Je comprends que nous devrions ultimement nous en remettre à leur agenda, mais je pense qu'il est de bonne guerre que nous leur signalions quel était notre souhait au départ et que nous nous ajustions en conséquence.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

Monsieur Ehsassi, vous avez la parole.

[Traduction]

La parole est à M. Ehsassi, s'il vous plaît.

M. Ali Ehsassi: Merci, monsieur le président. J'aimerais faire plusieurs observations.

Tout d'abord, j'aimerais remercier la greffière d'avoir transmis le message aux deux ministres.

Ce qui me préoccupe, c'est que, si nous devons insister, soit nous n'entendrons pas ces ministres, soit, si nous pouvons les accueillir, puisqu'ils sont extrêmement occupés, ce ne sera pas avant plusieurs mois.

J'ai l'impression que nous ferions mieux de poursuivre comme cela, comme l'a dit M. Oliphant, en consacrant la deuxième heure au personnel des ministres, qui pourrait être tout aussi utile pour nous fournir les informations nécessaires... les fonctionnaires du ministère.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ehsassi.

Monsieur Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif: Merci, monsieur le président.

Je pense qu'il sera avantageux de transmettre la demande faite par le Comité selon ce qui a été convenu, à savoir que les deux ministres comparaissent séparément pendant deux heures chacun. Si c'est correct, je pense qu'il serait normal de retourner auprès d'eux et de dire « Nous avons demandé, en nous appuyant sur la volonté du Comité, de recevoir chacun de vous séparément pendant deux heures et nous espérons que vous y réfléchirez ».

Je pense que ce serait une demande légitime. Nous n'allons pas les mettre dans une position délicate. Je suis certain qu'ils seront tous les deux généreux. Le Comité a beaucoup de questions. C'est une occasion d'entendre les deux ministres sur ces deux aspects. Je pense que ce serait formidable et très avantageux pour ce que fait le Comité et pour le rapport qui sera publié après cela.

Monsieur le président, je pense que vous pouvez retourner auprès d'eux et leur dire cela, en fonction de la première demande. Je pense qu'il serait bien de revenir à la charge et de leur rappeler ce que nous avions demandé. J'espère qu'ils répondront favorablement.

Merci.

Le président: Mesdames et messieurs, merci beaucoup d'avoir fait part de vos avis.

Je pense que, en ce qui concerne ce soir et la prochaine étape, si vous êtes d'accord, nous pouvons faire cela. Nous pourrions simplement retourner auprès des ministres sans insister ni les contraindre — chose que nous ne pouvons pas faire —, mais seulement les informer de ce que le Comité a décidé, puis recevoir la réponse et entamer d'autres discussions par l'intermédiaire du bureau de la greffière et de la présidence pour nous assurer que les députés pourront passer du temps avec les ministres et les fonctionnaires également.

Est-ce que cela vous convient?

• (1740)

M. Marty Morantz: Cela me convient, monsieur le président.

Le président: Est-ce que quelqu'un s'y oppose?

Des députés: D'accord.

Le président: Cela semble faire l'unanimité pour ce qui est de la prochaine étape, même si cela ne règle peut-être pas entièrement le problème.

Je vous remercie de vos conseils de ce soir.

Faites bon voyage.

La séance est levée jusqu'à notre prochaine réunion.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>